

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
 TELEPHONE : HARbour 1241*
 SERVICE DE NUIT :
 Administration : . . HARbour 1243
 Rédaction : HARbour 3679
 Gérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No 124
 TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
 Edition quotidienne
 CANADA \$ 6.00
 E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
 UNION POSTALE 10.00
 Edition hebdomadaire
 CANADA 2.00
 E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Le monde à l'envers . . .

Les administrateurs de la ville doivent avoir aujourd'hui même une conférence avec ceux de la province au sujet du chômage.

On soumettra à M. Taschereau un programme de travaux au coût total de vingt millions de dollars. Parmi ces travaux figure pour tout près de la moitié le boulevard métropolitain.

A l'heure où paraîtront ces lignes, la réponse du premier ministre sera peut-être déjà connue. Il est douteux qu'elle soit un acquiescement. Les bons de la province, selon les journaux ruraux, traînent dans nombre de magasins de campagne et le gouvernement, qui n'a pas payé ses vieilles dettes, n'a aucune envie d'en contracter de nouvelles.

Du reste, les gouvernements provinciaux ont conseillé au gouvernement fédéral de substituer les secours directs aux travaux de chômage.

Ces secours directs comportent de graves inconvénients du point de vue social. L'oisiveté est la mère de tous les vices. Une génération habituée à compter, à l'âge de vingt ans, sur le paternalisme étatique aura grand-peine à se remettre au travail, quand la reprise des affaires lui offrira des débouchés.

Les gouvernements provinciaux ne contestent pas cette thèse à l'encontre de laquelle on peut faire valoir l'objection que les travaux de chômage ne donneront jamais de travail pour tout le monde et que les exclus sont précisément les jeunes gens de vingt ans ou moins, en général, et ceux qui ne demandent pas leur subsistance à des travaux manuels, en particulier.

On ne peigne pas, dit un dictionnaire populaire, le diable qui n'a pas de cheveux. En d'autres termes, les gouvernements ne peuvent pas assumer, faute de fonds, de nouvelles obligations. Il ne s'agit pas de savoir s'il est plus opportun de faire gagner leur pain aux chômeurs ou de leur donner gratuitement. La loi de la nécessité ne laisse pas de droit d'option. Le mode le plus économique s'impose. Et l'assistance par le travail coûte de sept à huit fois plus cher que le secours direct. Il est vrai que celui-ci ne laisse rien derrière soi. Mais les gouvernements ne peuvent songer à financer des travaux sans emprunter. De nouveaux emprunts forcent à de nouvelles impositions et il y a une limite à la faculté de paiement des assujettis, si bien qu'une taxe qui dépasse un certain taux écrase le contribuable comme le fétu de paille sur une charge déjà trop lourde casse les reins du chameau.

A supposer, contre toutes prévisions, que M. Taschereau cédât et que M. Bennett, soucieux de l'autonomie provinciale, concourût dans le projet du boulevard métropolitain, ce serait — nos lecteurs ne seront pas étonnés de nous l'entendre répéter — une coûteuse erreur, d'abord, parce que le boulevard métropolitain devance de beaucoup les besoins et peut causer un préjudice sérieux aux commerçants et à tous les propriétaires du centre et du bas de la ville et, qu'ensuite, dans l'intérêt conjugué de la santé publique et de la commodité des contribuables, il est possible d'entreprendre d'autres travaux.

L'administration municipale fixe à huit millions de dollars le coût total du boulevard. Le chiffre est fort modeste quand on songe qu'une règle invariable veut que les travaux publics dépassent de vingt à cent pour cent les prévisions.

Du reste, il faut déduire de ce total un million et demi pour les expropriations qui n'apportent du travail et des profits qu'aux spéculateurs, rien aux chômeurs. Il ne faut pour cela d'autre témoignage que celui des administrateurs actuels qui ont choisi comme terrain de bataille contre l'ancien régime précisément l'abus des expropriations, lesquelles ont volé, disaient-ils, à même les travaux de chômage, leur pain aux chômeurs. Autre considération : de même que pour l'exécution des travaux de chômage, on sait très bien à quel chiffre commence une expropriation, mais on ignore où elle se termine.

A supposer que l'administration dût se borner uniquement à des travaux de voirie, bien d'autres entreprises devraient pendre le pas sur le boulevard métropolitain. Vers l'ouest, un nouveau débouché s'impose pour dégager les abords du lac Saint-Louis et ce débouché pourrait être situé dans l'axe du futur boulevard métropolitain; mais vers l'est, la situation est bien différente. La rue Notre-Dame atteint le bout de l'île, de même que le chemin de la Rivière-des-Prairies, mais entre les quelque huit milles qui séparent ces deux artères, s'en rencontrent deux autres qui rejoignent les frontières de la ville: la rue Sherbrooke et la rue Hochelaga.

On a commencé à Montréal-Est, nous informe-t-on, la construction de la rue Sherbrooke. Il faudrait pousser cette construction jusqu'au bout de l'île pour rester dans la logique et achever ce qui est commencé avant de lancer de nouvelles entreprises. Pendant des années et des années, surtout après l'élargissement du pavage de la rue Notre-Dame, passé la Pointe-aux-Trembles, à toute l'emprise de la chaussée, ces deux artères suffiront à dégager la circulation, à supprimer tout risque d'embouteillage. Mais cela n'élargira en aucune façon le goulot de bouteille constitué par les deux ponts étroits du C. N. R. au bout de l'île. Il ne servira de rien d'activer le roulage pour continuer de l'endiguer au même endroit. Avant de songer au boulevard métropolitain dans l'est, il faut d'abord élargir ce bout de route des maintenant trop étroit et qui le paraîtra encore bien davantage quand sera accru le nombre des voitures se dirigeant vers la route de Québec.

Donc, le boulevard métropolitain ne remédiera pas à la congestion tant que ne seront pas reconstruits les deux ponts du C. N. R., ce qui coûterait probablement une somme d'un million.

Il ne faut pas oublier ensuite que l'immense majorité des automobilistes rayonnent vers le centre de la ville, le grand quartier des affaires. Un boulevard métropolitain construit dans le centre de l'île, mais à la périphérie de la ville, dans son état de développement actuel, ne changera rien à cela.

C'est donc au coeur des vieux quartiers de la ville, dans l'endroit où vont la plupart des automobilistes, les touristes comme les autres, qu'il faut assurer des facilités de circulation. La création de ces facilités de circulation, assurément, en même temps, la disparition d'un grand nombre de taudis à un moment extrêmement favorable, puisque les valeurs immobilières, surtout pour les vieilles constructions, sont tombées très bas. Par ailleurs, il existe des milliers de logements vacants, il ne s'est jamais présenté d'époque dans l'histoire de Montréal où il fût plus facile de déplacer les occupants de la zone de démolition. Enfin, ces travaux de démolition et de reconstruction fourniraient de l'emploi à tous les corps de métier, ce que ne font pas les tavaux de voirie.

Pour ne pas allonger indûment cet article, il faut conclure. Si les trois gouvernements s'étaient concertés et avaient pris la peine de réfléchir avant de dresser les plans des travaux de chômage, ils auraient songé à inaugurer, si modestement que ce fût, la lutte contre le taudis dans les grandes agglomérations. Il n'est pas trop tard pour commencer, si l'on doit continuer d'entreprendre des travaux de chômage.

Nous ne nous berçons pas, cependant, d'illusions vaines. Pour que les gouvernements fussent pénétrés de l'impérieuse nécessité de ces travaux, il faudrait un bouleversement de leur

L'actualité

Ceux qui boivent. . .

Plusieurs de ceux qui n'ont pas encore perdu l'habitude de prendre leur scotch & soda malgré la crise économique, — il reste toujours de l'argent pour le cinéma, la boxe et l'alcool, — ont accueilli avec une légère grimace la taxe du timbre que M. Taschereau a imposée ces mois derniers sur toute bouteille d'alcool achetée dans notre province. Ils ont tout de même payé cet impôt et continué de prendre leur petit coup. Le premier ministre aurait pu doubler cette taxe et libérer de l'impôt sur la bouche les gens de modeste emploi qui vont avaler le midi, en toute hâte, une tasse de café et un sandwich dans les restaurants du bas de la ville. Taxer l'alcool, c'est excellent; imposer les repas de prix modique, c'est moins bien.

La taxe du timbre passée dans les moeurs, la réglementation des alcools annonce qu'à compter de demain elle majorera un tant soit peu le prix des spiritueux détaillés à ses clients. La hausse sera de 5 à 40 sous, selon la qualité de l'alcool et la taille du flacon. Il y aura peut-être quelque aux comptoirs des magasins de la région, cet après-midi, car les nouveaux prix s'appliquent à la première heure, en juin. Les imprévoyants, ceux qui n'auront pas pensé à se munir d'une dernière bouteille aux prix d'aujourd'hui, pesteront, la prochaine fois qu'ils iront s'approvisionner de nouveau, — et puis, comme il ne leur reste que cela à faire, s'adonneront aux conditions. Pourvu qu'ils aient leur scotch, même après avoir eu un léger accès de mauvaise humeur, ils se plieront aux exigences du fisc.

Pourquoi la hausse? A cause du relèvement des impôts fédéraux. C'est du moins ce que l'on dit au public. Et puis aussi il y a la mévente, cause de revenus moins élevés pour la commission des alcools, dont les profits vont à la caisse provinciale. Si toutes les hausses étaient comme celle-là, peu de gens en critiqueraient à la longue la légitimité.

Les bottelliers de l'Est américain accueilleraient avec plaisir la nouvelle de cette hausse légère des alcools québécois. Elle leur sera un nouveau prétexte de demander de 25 sous à \$1.00 de plus la bouteille à leurs clients de toute sorte. Des après-demain, ils diront pour expliquer la majoration certaine de leurs tarifs: "Real Scotch from Quebec sells higher over there; if you want quality goods, you have to foot the bill". Ce qui ne veut pas dire qu'ils détaillent à leur clientèle des alcools de Québec; mais simplement qu'ils apposeront un plus grand nombre de fausses étiquettes québécoises sur leurs fioles. Pour le reste, elles contiendront comme par le passé les innombrables et dangereuses mixtures fabriquées avec quelque alambic illicite, en pleins quartiers loches de New-York, de Boston, ou distillées dans quelque office clandestin du voisinage des grands centres américains. Car les trois quarts de ceux qui boivent des spiritueux, aux Etats-Unis, ne connaissent rien des procédés de fabrication, non plus que de la qualité de ce qu'ils absorbent, et prennent pour du pur alcool de grain distillé selon les méthodes les mieux contrôlées un appelaçk extrait de résidus de silos ou de réservoirs à mélasse d'inférieure qualité. On leur dit: "It is real imported alcohol" et cela leur suffit pour s'intoxiquer lentement sans vergogne, — quand ils ne s'empoisonnent pas tout net et d'un seul coup.

A la suite d'une enquête menée par un nouvelliste, dans les speak-easies de New-York, autrement dit les buvettes protégées par la police, moyennant finances — où les Américains qui se croient à la page vont dîner, danser, et s'enivrer, un magazine en vedette a pu affirmer que 85 pour cent de l'alcool vendu dans ces boutiques est de l'alcool brut coloré artificiellement, et fort à tuer une mule. Mais il y a des gossiers et des estomacs blindés. . .

Pour ce qui est des vins, notre région les laisse aux prix de l'heure présente, en attendant la rupture définitive du traité de commerce franco-canadien, qui ne tardera pas, et la baisse des réserves accumulées, qui tarde. Car il ne se voit plus autant de vins qu'aux bonnes années. Le temps est apparemment passé des mélanges fabriqués à la région, aux premiers mois de son existence, où l'on a trouvé le tour de passer ensemble au public, sous des étiquettes flamboyantes, une cinquantaine de crus différents et plus ou moins authentiques, versés et brassés à la même cuve. Et le public a quelque peu appris à distinguer un claret d'un sauterne, un bordeaux d'un bordeaux, un chablis d'un graves. Il commence à discerner l'a du b, dans l'alphabet oenologique.

Aux Etats-Unis, les clients de speak-easies sont et resteront des aveugles pour lesquels il n'existe pas même de méthode Braille. Qu'ils demandent du sauterne, du bourgogne, du pouilly, du moselle ou du chianti, le maître d'hôtel leur

conception des valeurs. Les travaux publics n'ont d'autre but à leurs yeux que de fournir des contrats profitables aux amis. Les considérations d'hygiène passent au dernier plan. Ils vivent dans un monde à l'envers; le retourner subitement à l'endroit leur ferait perdre le sens de l'équilibre et de la sécurité.

La réorganisation de la "Beauharnois Power"

L'assemblée des détenteurs d'obligations seconde hypothèque de la "Beauharnois Power" a lieu le 10 juin prochain, à Montréal. Un mouvement est sur pied pour leur conserver le contrôle de la compagnie qu'ils ont financée les premiers, ce qui est conforme aux vœux émis en fin de session par le premier ministre et le secrétaire d'Etat. Un groupe de très forts détenteurs de bons propose d'assurer aux souscripteurs du premier emprunt la possession de 300,000 actions ordinaires et par conséquent le contrôle de la compagnie qui est exercé par les actions ordinaires.

Si ce projet est agréé, et bien qu'il ne soit pas officiellement connu, il a déjà rencontré de nombreuses adhésions, les forts porteurs d'obligations, dont M. Robert O. Sweeney, fondateur et âme de la compagnie, est l'un des principaux, commenceraient par assurer le paiement des intérêts en souffrance depuis avril et trouveraient ensuite le capital nécessaire pour compléter les travaux.

Déjà un grand nombre d'intéressés ont fait parvenir spontanément des procurations à ce groupe. On entend dire, entre les branches, que si le projet est accepté par la majorité de ces intéressés, le gouvernement fédéral souscrira les obligations première hypothèque pour une somme de \$15,000,000.00, ce qui assurerait l'achèvement des travaux, d'autant plus que les principaux fournisseurs seraient disposés à accepter ces mêmes obligations première hypothèque pour le paiement de leur créance en partie ou en totalité.

On croit que le premier ministre de la province de Québec, qui n'a nul désir de voir les obligataires, dont un grand nombre habitent la province, perdre leur mise de fonds faite de bonne foi, se montrerait également enclin à collaborer à cette réorganisation.

Le financement de l'entreprise permettrait de continuer et d'intensifier les travaux, ce qui assurerait du travail à quelques milliers d'artisans au moment où la crise du chômage atteint son paroxysme.

Chaque obligation deuxième hypothèque de la "Beauharnois" comporterait, selon ce projet, l'octroi d'une action en plein au lieu d'une demi-action.

Enfin, les intérêts échus et impayés seraient acquittés avec des obligations première hypothèque dont la valeur ne s'éloignerait pas du pair même à l'heure actuelle.

apporte précautionneusement tantôt une bouteille de vin rouge, tantôt une bouteille de vin blanc fabriqué en Californie et qui, acheté à \$1.50 le gallon par le patron, se détaille fort bien \$3 et \$4 la chopine. Or il existe aujourd'hui, rien qu'à New-York, 32,000 de ces speak-easies, dont chacun des propriétaires verse à ses protecteurs de \$100 à \$200 par mois.

La prohibition n'est pas un vain mot. . .

Bloc-notes

Pour la 'Saint-Jean-Baptiste'

L'Action catholique, par la plume de notre confrère l'Heureux, nous fait part, mène depuis plusieurs mois une vigoureuse campagne pour une plus générale et plus pratique célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Mgr Villeneuve vient d'apporter à cette campagne un précieux appui. Après avoir exprimé le désir que "partout où la chose est possible", il y ait une messe solennelle avec instruction, et "qu'au moins le soir, s'il n'y a pas eu de cérémonie dans la matinée, il y ait une réunion" pour tirer les leçons de la vie de saint Jean-Baptiste, le vénérable prêtre ajoute:

Au point de vue national, je veux souligner avec vous comment nos manifestations patriotiques doivent être avant tout constructives. Il s'agit moins de protester contre les autres que de nous mettre chacun à édifier un peuple fidèle et puissant. Plus que jamais aussi, devons-nous profiter de la Saint-Jean-Baptiste pour tonifier partout nos énergies agricoles.

Il ne me déplairait nullement qu'on vint profiter de la circonstance pour s'employer à garder ou à redonner à nos villages et à nos routes publiques leur physionomie française et pittoresque.

Si l'on veut faire de la Saint-Jean-Baptiste une journée utile, ce ne sont sûrement, pourvu qu'on veuille un moment s'y arrêter, ni les occasions ni les moyens qui manquent.

Et l'on nous permettrait de revenir sur notre suggestion d'hier: quelle est vraiment la localité où, si l'on veut y mettre le travail nécessaire, on ne pourrait trouver le moyen de faire à cette occasion, sous une forme ou sous une autre, une collecte intéressante?

L'argent trouvé, on n'aura qu'à choisir entre tant de moyens qui s'offrent de l'employer fructueusement.

Parlez-en aux hommes d'oeuvres; ils vous diront combien de fois l'absence des plus modestes ressources les a arrêtés dans leur élan.

Tâchons donc de généraliser les initiatives qui se préparent en certains endroits et de leur assurer le maximum d'efficacité.

Cela, la plupart du temps, n'exigerait qu'un peu de méthode et de bonne volonté.

Bravo!
 L'Evangéline et ses amis poursuivent

Louis DUPIRE

vent leur campagne. La souscription qui devra assurer la vie du journal dépasse les \$10,000, soit le tiers de l'objectif prévu.

Une note nous a particulièrement fait plaisir dans les derniers récits de la campagne: c'est l'annonce que le comité central de l'Association catholique de la Jeunesse a souscrit \$100 et qu'il demande à tous les cercles de l'A. C. J. C., d'un bout à l'autre du pays, de donner un coup de main à cette confrérie acadienne.

On a déjà difficilement une idée de l'importance de l'Association catholique de la Jeunesse et de la solidarité des divers groupes catholiques et français.

Le geste est d'autant plus opportun que l'A. C. J. C. a récemment fait en Acadie d'abondantes recrues, que les cercles y ont surgi comme par enchantement.

Nous constatons par ailleurs avec grand plaisir que, parmi les plus ardens promoteurs de la campagne pour l'Evangéline, se trouvent ceux qui ont assuré le succès de cette extraordinaire floraison.

En s'attachant au salut de l'Evangéline, ces hommes paient une dette de reconnaissance, car l'Evangéline leur a fait une splendide publicité; ils prennent une police d'assurance pour l'avenir. Car, que deviendraient toutes ces fondations, si le journal n'était là pour aider à maintenir autour d'elles une atmosphère favorable, pour les encourager, les stimuler, leur assurer une juste publicité?

Au fond
 Car, il ne faut jamais perdre de vue l'axiome fondamental, celui qui formulait en ces termes pittoresques l'un des hommes de chez nous qui ont le plus fait pour les oeuvres religieuses et nationales: La presse, c'est l'oeuvre qui accorde toutes les oeuvres. . .

Cela est vrai en Acadie, cela est vrai partout.

Ce qui est pareillement vrai aussi, c'est qu'une presse ne peut rendre que des services proportionnés à ses forces. Ce devrait donc être le premier souci de tous ceux qui veulent mener des campagnes utiles que d'épauler vigoureusement les journaux dont ils escomptent le concours.

Un journal, quelque bonnes que soient ses intentions, ne peut donner qu'un minimum de rendement, s'il est obligé de mesurer son espace, de s'interdire des enquêtes, des recherches, d'une collaboration qui contraindrait trop cher.

Et, pour magnifiques que soient ses articles, quel effet produiront-ils s'ils n'atteignent qu'un public très limité?

Ce thème vaut la peine d'être médité.

O. H.

S. S. Pie XI

Sa Sainteté Pie XI célèbre aujourd'hui son soixante-quinzième anniversaire de naissance.

Nous nous joignons aux catholiques du monde entier pour offrir à cette occasion au vénérable Pontife nos vœux de bonheur et l'hommage renouvelé de notre filiale dévotion.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARbour 1241.

Dans le maelström universitaire

Réflexions d'un "objet" de luxe

(Par le R. F. MARIE-VICTORIN)

Tous ceux qui, à un moment quelconque de leur vie, ont beaucoup souffert physiquement savent que, sous l'emprise du déséquilibre occasionné par la maladie, les décisions les plus illogiques et les plus dangereuses peuvent être envisagées, décisions capables de compromettre une existence, la paix d'une famille, l'avenir d'une entreprise.

Les institutions malades sont exposées au même danger, à cette seule différence que les erreurs sont plus graves et portent plus loin. Elles peuvent, en certains cas, être définitives et irréparables.

Il serait puéril de nier que l'Université de Montréal est malade, au moins dans l'un de ses organes vitaux, son système nerveux, pourrissant-on dirait, puisque l'argent est le nerf de la guerre. . . . Ceux pour qui la bourse est tout et qui, consciemment ou non, considèrent la Maison universitaire comme une espèce de superpiscine où l'on débâche la pesée un ensemble convenu de connaissances professionnelles enveloppées dans le simili-parchemin des diplômes, — ceux-là, dis-je, ont peut-être raison de penser que l'Université de Montréal est plus que malade, et que la superpiscine est en danger.

Mais ceux qui croient, — et grâce à Dieu, c'est presque tout le monde, — qu'une Université est un corps dont les parties sont harmonieusement maintenues dans l'unité spirituelle par une âme pensante, ceux-là ne doutent aucunement que l'Université de Montréal soit guérissable. Ils savent que cette âme collective est capable de sauver ce grand corps, si on prend soin à ce moment critique de ne pas séparer l'un de l'autre, de ne pas sacrifier l'une dans une stupide et stérile tentative de sauver l'autre, si l'on prend soin de ne pas laisser mourir l'esprit!

Il a été officiellement proposé, ces jours-ci, — c'est encore tout chaud, — de réaliser quelques économies partielles en supprimant ou en suspendant ce que l'on a élégamment désigné, pour les besoins de la cause, sous le nom de "Facultés de luxe", "Ecoles de luxe", "Départements de luxe". En l'espèce, ces organismes de luxe, ces inoffensifs toutous à ruban rose de la Maison universitaire étaient la Faculté de philosophie, une partie au moins de la Faculté des lettres, l'Institut botanique de la Faculté des sciences, l'Ecole des sciences sociales et quelques autres services aussi peu importants.

Il ne m'appartient pas de dire ici si l'Institut botanique mérite ou non d'exister, si son oeuvre est nécessaire, s'il a rempli suffisamment son rôle, s'il a fait son humble part pour le service de la science désintéressée et pour le service de la communauté canadienne-française. A ceux déjà nombreux qui en ont bénéficié, et au monde de l'éducation qu'il a voulu honnêtement servir, il appartient de le soutenir dans la crise présente ou de le laisser tomber avec tout ce qui s'y rattache. Mais il me semble que j'ai le droit, étant de l'extérieur, — de protester contre cette idée, cette idée très courte, de porter la main sur la Faculté de philosophie et la Faculté des lettres.

Ceux qui s'occupent de science, et à qui leurs disciplines particulières donnent un tour d'esprit défini sont parfois légèrement agacés de certaines douces manies des philosophes purs; de l'extérieur, ces différences de tempérament peuvent apparaître comme de véritables divergences. Il n'en est rien en réalité. Science et philosophie se portent un mutuel appui et ne

peuvent longtemps s'écarter l'un de l'autre sans s'affaiblir mutuellement. Si nous avions besoin d'être convaincus, nous n'aurions qu'à relire la constitution récente où Sa Sainteté Pie XI trace le programme des Facultés catholiques de philosophie. A l'Université de Montréal nous sommes tout au début de notre organisation scientifique. Cette organisation se fait et sera surtout faite par un groupe déjà nombreux de jeunes gens qui ont reçu leur formation à l'étranger. On peut bien leur dire amicalement qu'ils sont encore, en thèse générale, légèrement intoxiqués du vin nouveau d'une jeune science, — jeune pour eux du moins. Cette intoxication cette ébriété de l'esprit, est tout aussi naturelle, et pas plus alarmante, que cette autre intoxication causée directement par les chaudes hormones de jeunesse, par le vin nouveau de la vie. Qui n'a pas eu vingt ans?

Tout ceci pour dire que jamais il n'aura été aussi important pour nous d'avoir à l'Université de Montréal un milieu philosophique sérieux et sympathique où les jeunes gens adonnés à la science pourront constamment, et sans renier leurs méthodes et leurs idéals particuliers, accéder à la plénitude en associant à la science, qui après tout n'est qu'une manière de penser très élevée et très féconde.

Il y aurait encore plus à dire sur la mutilation de la Faculté de lettres. On sait quel effort l'Université McGill fait pour la culture des lettres françaises. En supprimant ou en diminuant l'enseignement du côté de la rue Saint-Laurent, nous ne sommes pas seulement un erreur mais une véritable infécondité.

On s'étonne que de pareilles énormités puissent germer dans le cerveau de certains chefs de file universitaires. Sont-ils donc tellement incapables de saisir la vraie notion de l'Université moderne, et de l'Université tout court? Cette proposition ne vise à rien moins qu'à ruiner, en une minute, un immense et méritoire effort de dix années, à ramener l'Université de Montréal aux cadres étroits et rudimentaires d'autrefois, à lui restituer son cachet exclusif et platement utilitaire de fabrique de professionnels, de noviciat pour professions fermées et lucratives. Le bon peuple, à qui, au bout du compte, il faut toujours présenter la note, le bon peuple à qui ces professionnels ne donnent pas leurs services gratuitement, sera certainement enchanté qu'on lui demande de se saigner à blanc pour payer les frais de cette industrie! Car, réduite aux lignes simples que je viens d'indiquer, l'Université deviendrait une banale usine, et rien de plus.

(Suite à la 2ème page)

Feu Madame Aldéric Valiquette

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Aldéric Valiquette, décédée hier l'après-midi, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Madame Valiquette était la mère de Mademoiselle Blanche Valiquette, du personnel du Devoir.

Nous prions Mademoiselle Valiquette et les siens d'agréer dans leur deuil l'hommage de notre profonde sympathie.

Les funérailles de Madame Valiquette auront lieu jeudi matin, à sept heures et demie, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Ce sera une brochure à 5 sous

L'Encyclique "Caritate Christi"

Nous savons maintenant, à peu près, quelle est la longueur de l'Encyclique *Caritate Christi*, que vient de publier Sa Sainteté Pie XI.

Nous pouvons donc annoncer qu'elle fera partie, dans la collection du *Document*, où nous la publierons dès l'arrivée de la version officielle française, de la série à 5 sous.

Ce qui veut dire:
 L'exemplaire, 5 sous, franco;
 La douzaine, 50 sous, franco;
 Au cent, \$3.50;
 Par quantités de cinq cents, \$15;
 Au mille, \$25, port en plus dans ces derniers cas.

Pour toute quantité de mille et plus, on pourra, sans frais, faire mettre sur la couverture de la brochure qui sera, comme d'habitude, en papier fort, distinct du texte même, une inscription de ce genre: *Hommage de...*

L'extrême bon marché de la brochure, le très grand intérêt que suscite son thème devraient lui assurer une très grande diffusion.

On est prié d'adresser le plus tôt possible les commandes au Service de Librairie du *Devoir*, 430 rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbour 1241).

N. B. — Certaines personnes ont déjà payé 10 sous pour un exemplaire de l'Encyclique. Sauf contre-ordre de leur part, nous leur enverrons simplement deux exemplaires de la brochure au lieu d'un, afin de faire leur compte.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 63.
Même date l'an dernier 72.
Minimum aujourd'hui 45.
Même date l'an dernier 53.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.97, 11 heures a.m. 29.97.
Midi: 29.96.
Chiffres fournis par M. Malcom M.-R. de
Mele, 1616 St-Denis, Montréal.

Demain: MERCREDI, 1er juin 1932.
Saint-Pamphile, prêtre et martyr.
Lever du soleil, 4 h. 06.
Coucher du soleil, 7 h. 35.
Lever de la lune, 2 h. 16.
Coucher de la lune, 5 h. 19.
Nouvelle lune, le 4, à 4 h. 16 m. du matin.
Premier quart, le 11, à 4 h. 39 m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 7 h. 38 m. du matin.
Dernier quart, le 25, à 3 h. 36 m. du soir.

Les diplômés de Polytechnique

Les nouveaux ingénieurs sont au nombre de vingt-trois — Les prix

Vingt-trois nouveaux ingénieurs reçoivent cette année leur diplôme à l'Ecole Polytechnique; l'un d'entre eux s'étant spécialisé en chimie industrielle. C'est à peu près le nombre ordinaire de chaque promotion. Depuis plusieurs années déjà, l'Ecole réussissait à placer très facilement ces jeunes diplômés, mais les conditions économiques qui prévalent cette année sont loin d'être aussi favorables. Plusieurs, cependant, ont réussi à trouver des positions avantageuses, et il n'y a aucun doute qu'au début de la crise, les ingénieurs seront les premiers appelés à prendre une part active dans la nouvelle mise en marche de l'industrie.

Les travaux de fin d'études qu'ont présentés ces élèves ingénieurs ont été fort intéressants, et indiquent une facilité d'adaptation remarquable aux différentes branches du génie civil. Que ces jeunes gens aient pu traiter indifféremment de topographie par photographie aérienne, de l'épuration des eaux d'alimentation, de chaudières à vapeur, des systèmes de chauffage et d'éclairage des hôpitaux, de la construction de ponts métalliques, de colonnes de distillation pour l'alcool, et de bien d'autres sujets encore, cela indique clairement que leur formation a été très générale tout en étant assez profonde pour leur permettre d'étudier dans ces détails l'une quelconque de ces questions.

Voici les noms de ceux qui ont reçu leurs diplômes et des prix spéciaux cette année:

Les diplômés

Voici la liste des diplômés décernés aux élèves de la 56ème promotion (1931-32) de l'Ecole Polytechnique de Montréal:

Ingénieurs civils: Gérard Lacasse, Léo Lupien, Charles Tremblay, Georges Bourbonnais, Robert Dupont, Roland Ledoux, Francis Laliquette, Georges Gratton, Roland-R. Duquette, Paul-Emile Sanguet, Jean Morency, L.-Léonide Chauvette, Armand Dugas, Pierre Warren, Edouard Beaulieu, Armand Bagnon, Maurice Bourget, Fernand Girard, Philippe Bureau.

Ingénieurs civils "avec distinction": 3ème, Olier Mathieu; 4ème, Roland-J. Bureau.

Ingénieur civil "avec grande distinction": 1er, Jacques Limoges.

Ingénieur chimiste "avec grande distinction": 1er, Guy Lancôt.

Prix

Médaille d'argent du lieutenant-gouverneur de la Province (pour succès dans les études): Olier Mathieu.

Médaille d'or de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique: MM. Jacques Limoges et Roland-J. Bureau (ex-aequo).

Médaille d'argent de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique: M. Guy Lancôt.

Prix Louis Bourquin (cours de chimie industrielle): M. Guy Lancôt.

Prix de l'Engineering Institute of Canada: M. Jacques Benoit.

Médaille d'or de l'Institut Scientifique Franco-Canadien: M. Jean Bastien.

Prix d'ordre de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal: MM. Henri Gaudet et Robert-R. Duquette.

Dans Maisonneuve

M. DEUS COURCHESNE N'ACCEPTE PAS LE CHOIX DE LA CONVENTION LIBERALE ET SE PORTE CANDIDAT

M. Deus Courchesne, l'un des candidats à la convention libérale de Maisonneuve, nous a déclaré qu'il n'est pas satisfait de la façon dont on a tenu la convention hier soir et qu'il pose sa candidature en épité du choix de la convention.

La mort de M. Luther

Un jury sous la présidence du r. Armand Trépanier, coroner du district de Soulanges, a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas de Walter E.-J. Luther, ancien résident du *Montreal Stock Exchange*, décédé hier matin dans son arge à Hudson Heights.

D'après deux témoins entendus à l'enquête, le défunt n'a pas succombé à l'empoisonnement par oxyde de carbone comme on l'avait cru tout d'abord. Le moteur ne tournait pas et l'allumage était coupé; de plus, une fenêtre était ouverte dans le garage où on a retrouvé la victime. Le Dr E.-O. Millay a déclaré qu'il croyait que le défunt avait succombé à une embolie.

Notre feuilleton

L'ERREUR D'UNE MERE, par Victor Féli. Volume cartonné de 276 pages, illustrations, format 5 x 7. Au comptoir et par la poste, 50s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Taschereau à Montréal

Le premier ministre s'intéresse à une nouvelle loi "Devoir" au sujet de l'Université de Montréal — La Commission d'étude terminera bientôt son travail — Les administrateurs de Montréal iront à Québec demain — M. L.-E. Potvin examinera les livres de plusieurs municipalités au Lac Saint-Jean

M. L. A. Taschereau, premier ministre de la province, a exprimé ce matin toute sa surprise à la nouvelle lue dans le *Devoir* hier que l'immeuble universitaire inachevé de l'avenue Maplewood serait vendu pour un montant de deux à trois millions à deux compagnies d'assurance qui le convertiraient en un vaste hôpital.

M. Taschereau était visiblement intéressé par cette nouvelle et il a demandé des détails au représentant du journal qui l'a annoncée. Est-ce que la construction se prêterait à cette conversion en un hôpital?

Certainement, lui fut-il répondu. Une section de l'immeuble est destinée, d'après les plans, à l'aménagement d'un hôpital universitaire. De plus, comme les travaux extérieurs seuls sont terminés, que le corps de l'immeuble comprend une dizaine d'ailes, que c'est l'immeuble de l'Empire britannique qui contient le plus de carreaux — qui est très éclairé par conséquent — et que les travaux intérieurs sont tellement peu avancés que les murs et les colonnes sont simplement recouverts d'un ciment brut.

Questionné ensuite pour savoir si, advenant que la vente n'aurait pas lieu, le gouvernement provincial fournirait l'argent nécessaire à la mise à l'abri complète de l'immeuble contre le froid et la neige, M. Taschereau a répondu qu'il n'avait aucune demande devant lui, qu'il attendait le rapport de la Commission d'étude. Celle-ci terminera bientôt son travail. Elle n'a d'ailleurs que jusqu'au 1er juillet prochain pour s'acquiescer de cette tâche. On prévoit qu'après deux ou trois nouvelles séances la Commission préparera son rapport et l'adressera au premier ministre.

M. Taschereau a annoncé ensuite que M. Maurice Gahies, président du comité exécutif de la ville de Montréal, lui a téléphoné hier à Québec pour lui dire que les membres de ce comité désirent se présenter devant les membres du cabinet provincial demain pour leur soumettre un projet de mesures de secours aux chômeurs. Ils seront les bienvenus, dit-il.

Le premier ministre a aussi annoncé que M. L.-E. Potvin, membre de la Commission municipale, est parti pour le Lac Saint-Jean où il visitera plusieurs municipalités et en examinera les livres. La seule ville qui ne tombe pas sous la loi de la Commission municipale, a rappelé M. Taschereau, est Montréal, mais elle tombera dans dix-huit mois, a-t-il ajouté.

Les pêcheries québécoises

M. DURANLEAU DISCUTERA LE SUJET AVEC M. LAFERTE, A QUEBEC, VENDREDI ET SAMEDI

Ottawa, 31 (D.N.C.) — M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, sera à Québec, vendredi et samedi. Il y rencontrera M. H. Laferte, ministre de la colonisation et des pêcheries, pour discuter la question des pêcheries de la province de Québec.

Aux derniers jours de la session, pendant un grand débat sur les crédits du ministère des pêcheries, plusieurs députés se sont plaints du fait qu'il n'existe pas de coopération entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial au sujet de cette importante industrie. La dualité de juridiction n'est pas de nature à promouvoir les intérêts des pêcheurs.

M. Duranleau se rend à Québec pour discuter plusieurs autres questions mais le problème des pêcheries sera au premier plan.



PREMIER MINISTRE DU JAPON. L'Amiral Makoto Saito a parachevé la formation d'un cabinet en remplacement de celui du premier ministre Inukai, assassiné il y a quinze jours. Le nouveau cabinet a été recruté dans les deux principaux partis politiques et il comprend plusieurs ministres sans attaches au parti.

M. Lang perd sa cause au Conseil privé

Ce tribunal impérial déclare inconstitutionnel un bill de M. Lang pour l'abolition du Conseil législatif de la Nouvelle-Galles du Sud — Un plébiscite était nécessaire, comme l'exige la constitution — Historique de l'affaire

Londres, 31 (S.P.A.) — Le comité judiciaire du Conseil privé a rejeté aujourd'hui un appel que M. J. T. Lang, alors qu'il était premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, avait interjeté d'un jugement de la Cour suprême néo-galloise déclarant inconstitutionnel un bill pour l'abolition du Conseil législatif de la Nouvelle-Galles.

Le comité judiciaire déclare, dans son jugement, que le bill ne pouvait recevoir la ratification royale qu'après avoir été approuvé par les électeurs de la manière qu'indiquait la constitution. A la vérité, ajoute le comité judiciaire, présenter au gouverneur le bill non muni de cette approbation serait commettre un acte illégal.

Les audiences du Conseil privé relatives à l'appel Lang ont duré trois semaines. Sir Thomas Inskip, procureur général, a suivi les procédures comme représentant du gouvernement du Royaume-Uni. Sir Stafford Cripps, ex-solliciteur général de Grande-Bretagne, était le principal avocat conseil du gouvernement travailliste de la Nouvelle-Galles.

Question d'un grand intérêt

Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, 31. (S. P. A.) — Depuis la confédération, il y a plus de trente ans, aucune question politique n'a soulevé autant d'intérêt en Australie que l'appel relatif à l'abolition du Conseil législatif néo-gallois.

Il y a deux ans, M. Lang prenait le pouvoir, après avoir formulé entre autres projets, au cours de sa campagne électorale, celui d'abolir la Chambre haute. Peu après l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement, le Conseil législatif rejetait quelques-uns des projets de réformes financières radicales du premier ministre. Celui-ci a répondu en proposant l'abolition du Conseil législatif. Mais le gouvernement précédent avait prévu la chose et avait amendé la constitution de sorte qu'il n'était pas possible d'abolir la Chambre haute sans plébiscite.

M. Lang a soutenu que le fait que, pendant sa campagne électorale, il avait annoncé son intention d'abolir le Conseil législatif tenait lieu de plébiscite. Il a soumis au Conseil législatif un bill d'abolition. Des avocats versés en droit constitutionnel ont conseillé à la Chambre haute d'adopter le bill qui abolissait, expliquant que si elle s'opposait à l'adoption, le gouvernement nommerait assez de nouveaux conseillers pour écarter tout opposition.

S'appuyant sur la constitution, ceux qui s'opposaient à l'abolition ont alors soumis la question aux tribunaux.

Mais M. Lang a présenté un bill pour abroger l'amendement constitutionnel imposant un plébiscite pour l'abolition du Conseil législatif. La Chambre haute a adopté ce bill, comme elle avait adopté celui qui abolissait, puis a demandé aux tribunaux une injonction pour empêcher le gouverneur de ratifier les deux mesures. Ces injonctions lui ont été accordées et alors M. Lang en a appelé au Conseil privé.

Chambre haute non élective

La Nouvelle-Galles du Sud est le seul des six Etats australiens qui possède une Chambre haute non élective. Les membres du Conseil législatif néo-gallois sont nommés à vie. Quatre autres des Etats australiens ont un Conseil législatif électif. Le Queensland n'a pas de Chambre haute.

M. Lang a dû démissionner

Le gouverneur, le 13 mai, a demandé à M. Lang de démissionner comme premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud à la suite de l'envoi par le gouvernement travailliste dont il était le chef de circulaire aux fonctionnaires leur ordonnant de ne pas acquiescer certaines obligations du gouvernement de l'Etat envers le gouvernement du Commonwealth. Ces obligations étaient des paiements que le gouvernement de l'Etat devait faire à même ses revenus pour rembourser le gouvernement du Commonwealth de l'argent dépensé pour payer les intérêts des emprunts contractés à l'étranger par la Nouvelle-Galles du Sud, dettes que le gouvernement du premier ministre Lang avait voulu répudier.

Le chef de l'opposition, M. B. S. Stevens, a alors formé un nouveau gouvernement, dissous la législature et fixé les élections générales au 11 juin. M. Lang est un des 302 candidats qui se disputent les 85 sièges où il y a une lutte. Deux députés, membres du parti de l'Australie-unie, le parti du premier ministre Stevens, ont été élus par acclamation.

Le marché St-Antoine

Une délégation se présentera demain devant le comité exécutif pour demander l'ouverture du marché Saint-Antoine.

Les hitlériens n'en seront pas

Ils ne participeront pas au gouvernement qui remplacera celui de M. Brüning — Ils attendront le résultat des prochaines élections

Berlin, 31 (S.P.A.) — Les hitlériens ont décidé de ne pas participer au gouvernement qui sera formé pour remplacer celui de M. Brüning et d'attendre que le peuple se prononce aux élections générales qui suivront la dissolution du présent Reichstag.

Un représentant des "nazis" a expliqué au correspondant de l'Associated Press que les chefs du parti sont convaincus que les nationaux-socialistes obtiendraient une majorité absolue aux prochaines élections. Dans l'intervalle, ils ne veulent pas être mêlés à la formation d'un cabinet provisoire.

La nouvelle de la décision des hitlériens a paru pendant une conférence du président von Hindenburg avec des chefs des partis politiques.

A cette conférence, Mgr Louis Kaas, chef du centre catholique, a dit au président que par suite de la démission de M. Brüning, qui est un centriste, le centre catholique se désintéresse de la formation du cabinet.

M. Alfred Hugenberg, chef du parti nationaliste, a annoncé que la personnalité de l'homme chargé de former le nouveau cabinet déterminerait l'attitude de son parti.

Quant à M. Hitler, on sait que c'est hier qu'il a conféré avec le président. Pendant la conférence, des hitlériens se sont rassemblés sous les fenêtres du palais présidentiel et acclamé leur chef.

M. Joseph Goebbels, porte-parole d'Hitler, a tenté de parler à la foule, dans Unter Den Linden, mais la police l'en a empêché.

Les hitlériens ont aussi manifesté dans la fashionable Bendelstrasse, mais une femme et trois agents de police ont été blessés dans cette manifestation. En outre, six des manifestants ont été arrêtés.

Les 75 ans de S. S. Pie XI

Le Souverain Pontife célèbre une messe d'action de grâces — Air de fête dans la Cité Vaticane — Messages de félicitations

Cité Vaticane, 31. (S.P.A.) — Sa Sainteté Pie XI, le plus vieux Souverain d'Europe, a soixante-quinze ans aujourd'hui. Le Souverain Pontife a célébré dans sa chapelle particulière une messe d'actions de grâces, à laquelle assistaient sa sœur, donna Camilla Ratti, ses neveux et nièces, le marquis et la marquise Persichetti-Ugolini.

Le drapeau papal flottait sur divers points de la Cité Vaticane. Les gardes suisses et les gendarmes pontificaux portaient le grand uniforme.

Dès hier, des télégrammes de félicitations et de souhaits ont afflué de toutes les parties de la terre. Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, répondra au nom du Souverain Pontife.

La petite ville Lombard de Desio, près de Milan, attache une importance toute particulière à l'anniversaire, parce qu'elle est la ville natale du Pape. La Chambre ou est né le Souverain Pontife a été transformée en chapelle et le curé de Desio y a célébré la messe. Toute la journée des visiteurs sont venus à prier. Il y a eu aussi beaucoup de visiteurs à l'église paroissiale, où le baptême a eu lieu, le 1er juin 1857.

Mgr Labrecque est gravement malade

Québec, 31 (D.N.C.) — Une dépêche de Chicoutimi nous apprend que S. E. Mgr M.-T. Labrecque, ancien évêque de Chicoutimi, est très gravement malade à l'Hôtel-Dieu.

Candidat socialiste dans Maisonneuve

M. Alex. Gauld, candidat socialiste dans Maisonneuve, a été le principal orateur hier soir à l'assemblée tenue par les Amis de l'Internationale soviétique à la salle Roxby, rue Fairmount. Le but de l'assemblée était de protester contre "la guerre impérialiste qui se prépare contre la Russie". Le président, M. F. Cassidy, a présenté M. Gauld comme l'un des hommes en vue du mouvement radical à Montréal et il a fait remarquer que s'il n'est pas élu dans Maisonneuve il aura au moins fait de la propagande pour la cause et que c'est déjà beaucoup.

M. Gauld s'est mis en frais d'élucider la situation politique dans le monde. Il a surtout dénoncé les attaques des Japonais contre la Mandchourie et contre Changhaï, des agressions que la civilisation a tolérées. Il a mis les travailleurs en garde contre le Japon qui se prépare avec l'aide des impérialistes de partout à attaquer la Russie soviétique, ce qui serait désastreux pour les travailleurs du monde entier, dit-il.

La Bourse de Montréal et la mort de M. Luther

Les membres de la Bourse de Montréal ont adopté ce matin une résolution de regrets à l'occasion de la mort de M. W. E. J. Luther, leur ancien président, et de condoléances à la famille du défunt et à ses amis.

Entente à la veille d'être signée

Entre Ottawa et Toronto au sujet de la canalisation du St-Laurent — Cela hâterait la fin des pourparlers avec Washington

Ottawa, 31. (D.N.C.) — L'entente entre le fédéral et le gouvernement ontarien, au sujet du développement de la section internationale du fleuve est à la veille d'être signée. D'après une déclaration faite par M. Bennett, la veille de la prorogation des Chambres, il restait plusieurs difficultés à résoudre avant de pouvoir signer le traité de la canalisation du Saint-Laurent avec les Etats-Unis, dont la principale était certains sujets litigieux entre l'Ontario et le fédéral. Si l'entente est signée, cela veut dire que le gouvernement fédéral sera en mesure de hâter la fin des pourparlers avec Washington.

M. George S. Henry, premier ministre d'Ontario, est actuellement à Ottawa et l'on suppose qu'il s'entendra avec M. Bennett là-dessus.

Mariage jugé valide

Le juge Boyer renvoie l'action d'un mari qui voulait faire annuler au point de vue civil, un mariage déclaré nul par un tribunal ecclésiastique

M. le juge Boyer a rendu jugement ce matin dans la cause de J. Adrien Perrault contre Dame Marie-Jeanne Desormiers. Le demandeur alléguait qu'il a épousé la défenderesse le 8 août 1931, ignorant qu'elle s'était déjà mariée lorsqu'elle était mineure. Ce premier mariage a été déclaré nul par les tribunaux civils parce que la défenderesse était alors mineure, mais il est reconnu valide par le droit ecclésiastique, et conséquemment le tribunal ecclésiastique a déclaré nul le second mariage. Le demandeur voulait que son mariage fût déclaré nul au point de vue civil.

Dans son jugement, le juge déclare que notre code civil ne reconnaît pas le mariage des mineurs tandis que le code canonique le reconnaît; notre droit est diamétralement opposé au droit canonique. Notre loi a été adoptée après de sérieuses controverses par ceux qui voulaient la rendre conforme au droit canonique.

En France, avant la révolution, les curés ont été souvent punis pour avoir célébré des mariages de mineurs. Le juge Mignault cite plusieurs jugements de nos cours où des curés ont été condamnés à l'amende pour avoir célébré de tels mariages. En conséquence, le juge renvoie l'action.

Hausner tentera de voler en Pologne

New-York, 31. (S.P.A.) — L'aviateur Stanislas Hausner tentera à nouveau demain de voler de New-York en Pologne, son pays natal. On sait que samedi dernier, Hausner a tenté de s'envoler vers la Pologne et qu'il a dû revenir à son point de départ pour avoir brisé un de ses instruments aéronautiques.

Inhumation de Geo. H. Walton

Winnipeg, 31. — La dépouille mortelle de feu Geo. H. Walton, agent général du service des voyageurs du Pacifique Canadien, décédé récemment en mer, à bord du paquebot *Empress of Australia*, a été mise en terre ici, hier, au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de représentants des deux grands chemins de fer du Canada. On remarquait particulièrement dans l'assistance, M. James D. McGregor, lieutenant-gouverneur du Manitoba, le maire de Winnipeg, M. Ralph H. Webb; M. D.-C. Coleman, vice-président en charge des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien; M. W.-M. Neil, gérant général des lignes de l'Ouest; M. J.-J. Scully, gérant général des lignes de l'Est.

Reprise de l'enquête sur le meurtre d'Obregon

Mexico, 31 (S.P.A.) — Le gouvernement a l'intention de rouvrir l'enquête sur le meurtre du président Alvaro Obregon. La révérence de mère Concepcion Acevedo y de la Lata, religieuse accusée de complicité dans le meurtre d'Obregon et condamnée à 20 ans de prison, sera ramenée de la colonie pénitentiaire des Iles Tres Maras pour être interrogée. Il y a quatre ans que la religieuse, une ancienne supérieure, a été sentenciée.

Taxes municipales à payer

M. Philippe Lamoureux, surintendant des privilèges et licences, rappelle que les taxes sur voitures à traction animale, sur les chiens et les boyaux d'arrosages sont dues depuis le 1er mai, et que les contribuables intéressés devront payer sans retard, sous peine de poursuites.

M. Lamoureux déclare que la taxe est payable à l'hôtel de ville et non aux inspecteurs.

La nouvelle loi des assurances

M. Charles Lancôt craint que la législation fédérale en vigueur depuis le 26 mai ne vienne en conflit avec les droits des provinces

Québec, 31 (D. N. C.) — Me Charles Lancôt, assistant-procureur général de la province, a commenté ce matin la nouvelle loi des assurances adoptée par le fédéral et mise en vigueur le 26 mai.

Bien qu'il n'ait pu encore en analyser le texte, M. Lancôt craint que certaines parties de la nouvelle loi ne viennent en conflit avec les droits des provinces. Si tel était le cas, des particuliers ou des corporations pourraient en contester la constitutionnalité même si les gouvernements provinciaux en venaient à une entente avec le fédéral.

Voici les commentaires de Me Lancôt: "J'ai reçu un télégramme de M. J. E. Finlayson, surintendant fédéral des assurances, dit M. Lancôt, m'informant que la loi des assurances est entrée en vigueur le 26 mai dernier."

Elle contient plusieurs clauses que les provinces considèrent porter sur des questions qui sont de leur juridiction et qui, conséquemment, viennent en conflit avec la loi actuelle des provinces, non seulement celle de la province de Québec, mais celles de toutes les autres provinces.

Qu'arrivera-t-il quand les provinces et le fédéral demanderont l'enregistrement et les licences qui sont requis d'après le statut provincial? Je ne sais. Au cours de nos ententes avec M. Arthur Meighen, à Ottawa, on nous a dit que dès que le Parlement du Dominion aurait fini sa session et que le Sénat serait prêt, une conférence des provinces serait convoquée.

Cette conférence, qui devra avoir lieu bientôt, pourrait précéder une entente entre le fédéral et les provinces qui éviterait la nécessité d'une législation en double partie.

Cette conférence, toutefois, devra être limitée dans ses décisions par les droits qui sont accordés au Dominion et aux provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique de 1870, qui peut être amendé de façon à transférer la juridiction d'un gouvernement à l'autre, du consentement mutuel des parties.

Voilà le fait fondamental qu'il faudra toujours avoir présent à l'esprit quand cette importante question des assurances sera discutée. J'espère, toutefois, que la conférence donnera des résultats pratiques qui seront pour le plus grand bénéfice des parties intéressées."

Le ministère de M. Herriot

On prévoit qu'il sera composé de radicaux-socialistes et de républicains-socialistes — Les articles du programme socialiste

Paris, 31. (S. P. A.) — On prévoit que le gouvernement qui entrera en fonctions le 4 juin, sans doute sous la direction de M. Edouard Herriot, sera composé de radicaux-socialistes et de républicains-socialistes. Un gouvernement de cette composition en serait un de concentration du centre gauche. Cela réaliserait les pronostics de ceux qui, au lendemain des élections, disaient que M. Herriot ne se tournerait pas vers les socialistes pour rétablir le cartell des gauches.

C'est le programme que vient d'adopter, à une très forte majorité, le congrès national des socialistes qui fait prévoir la formation d'un gouvernement de concentration du centre gauche.

Ce programme comporte les articles suivants: l'organisation de la paix par des accords entre nations et par la réduction des crédits de la guerre; l'interdiction du commerce des armements et la nationalisation des fabriques d'armes et de munitions; l'équilibre du budget réalisé sans que l'on ait à réduire les crédits des services sociaux; le contrôle des banques pour la protection des agriculteurs; la nationalisation des chemins de fer; un monopole national de l'assurance; la semaine de 40 heures, et une amnistie générale pour les prisonniers politiques.

M. Herriot a conféré avec le président Lebrun ce matin, puis il s'est rendu au quartier général des radicaux-socialistes, pour assister à une série de réunions où ceux-ci détermineraient leur attitude devant le programme socialiste.

Des députés radicaux-socialistes ont déjà déclaré leur opposition au programme socialiste.

Cet emprunt de \$5,000,000

Il appert que les banques ne sont pas prêtes à avancer \$5,000,000 à la ville, pour le moment, à cause du mauvais état du marché.

L'égout du Nord

Le comité exécutif accordé à G. Mills and Sons le contrat pour la construction de la 4ème partie de l'égout collecteur du nord, au prix de \$104,352.



MCCORMACK, camerier de Pie XI — Le ténor irlandais McCormack, dans son uniforme de camerier surmuni de cape et d'épée de S. S. Pie XI. M. McCormack est comte romain depuis 1928 et Commandeur de Saint-Grégoire et du Saint-Sépulcre depuis 1921. Fait camerier en juillet 1929.

Liquidation des livres de récompense

Le "Service de Librairie du Devoir" ne tiendra plus, à l'avenir, de livres de type

LIVRES DE RECOMPENSE

Pour solder, il offre donc son assortiment complet à 25% du prix marqué. Ainsi, un volume de la collection MAME qui se vend \$1.75 se vendra désormais

\$1.75 — 25% soit \$1.31

A nos lecteurs de profiter de cette aubaine.

Nous nous spécialisons dorénavant dans la vente, à l'époque des prix, des colls de collections populaires qui nous ont valu tant de succès.

Service de Librairie du "Devoir"

Les taxes aux Etats-Unis

M. Hoover révèle la nécessité de nouveaux crédits au montant de \$200,000,000 — Une taxe des ventes — Opposition au Sénat

Washington, 31 (S. P. A.) — Le président Hoover a convoqué hier les membres du comité de l'économie du Sénat pour leur révéler les nouveaux estimés qui comportent \$200,000,000 de nouvelles taxes. Il s'agit de mesures pour augmenter le revenu et peut-être même d'une taxe des ventes. M. le sénateur Reed, républicain de la Pennsylvanie, après avoir assisté à la Maison Blanche à une conférence à laquelle assistaient aussi le secrétaire du trésor, M. Ogden D. Mills, et M. Charles G. Dawes, président de la Reconstruction Finance Corporation, a annoncé au Sénat qu'on lui soumettrait de nouveaux estimés.

Il a fait cette déclaration au Sénat juste au moment où 55 sénateurs, soit une majorité substantielle, prenaient l'engagement de voter contre une taxe des ventes. M. le sénateur Harrison, démocrate du Mississippi, a déclaré aux partisans de la taxe des ventes, en montrant cet engagement signé, que « la lutte est inutile ». Il a ensuite proposé d'obtenir les \$200,000,000 nécessaires pour équilibrer le budget en augmentant l'impôt sur le revenu comme la chose a déjà été proposée. Le vote doit se prendre aujourd'hui même sur la proposition de M. le sénateur Connally, démocrate du Texas, qui fixe à 4% l'impôt sur les revenus de moins de \$4,000, à 8% sur les revenus de plus de 4,000, et qui frappe les gros revenus de surtaxes qui peuvent aller jusqu'à 55%. Ce bill devrait donner \$90,000,000 par année. On s'attend à ce que le Sénat le vote.

Le Sénat a approuvé le bill de la taxe sur les transferts d'actions et d'obligations tel que modifié par la Chambre des Représentants, mais en rejetant une recommandation du comité des finances à l'effet d'exempter les prêts de titres — une transaction qui facilite la vente à découvert — de l'impôt de 4% sur les ventes d'actions.

Le Sénat a rejeté sans voter un bill de la Chambre imposant une taxe minimum de 1/4% sur les ventes d'actions et de 1/8% sur les transferts d'obligations. La proposition de M. le sénateur Dill, démocrate du Washington, qui voulait que la taxe minimum sur les ventes d'actions fût abaissée à 1/8%, a été déclinée par un vote de 45 à 37. La taxe actuelle de 2 cents sur chaque action ou obligation qui change de main a été élevée à 4 cents. M. le sénateur Wheeler, démocrate du Montana, a vu sa proposition déclinée par un vote de 47 à 32 lorsqu'il a demandé d'élever cette taxe à 6 cents. Le Sénat a aussi adopté sans prendre de vote la taxe de 3% sur le pétrole qui circule à travers les « pipe-lines ».

Promotion au capitaine Jargaille

On a appris aux quartiers généraux de la police provinciale hier que le sous-chef Dorais, qui ne jouit pas actuellement d'une très bonne santé, a envoyé sa démission au gouvernement. C'est le capitaine Louis Jargaille, depuis plusieurs années en charge des enquêtes criminelles pour la région de Montréal, qui sera nommé chef de la police provinciale pour le district de Montréal, sous les ordres du chef Maurice Lalonde, qui restera en tête de la police de toute la province. On n'a pas dit si le capitaine Jargaille aura un assistant.

Né au Canada de parents français, le chef Jargaille a une expérience de douze années dans la police. Il a débuté après la guerre comme chef de police de Sainte-Geneviève pour passer ensuite à la police provinciale.

Pour secours directs

Le comité exécutif a voté hier \$120,000 pour secours directs. Il demandera aux gouvernements fédéral et provincial de payer chacun 25% de cette somme.

CONGRES EUCHARISTIQUE

Pèlerinage National

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec.

Départ de Montréal dim. 12 juin 1932

Hébergement à bord du navire à quai — Visite de l'IRLANDE — Tournée en ECOSSE, ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ITALIE — ROME.

CHOIX D'ITINERAIRES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Brochure illustrée gratuite sur demande.

LE DEVOIR SERVICE des VOYAGES

430, Notre-Dame Est, Tél. HARBOR 1241 - Montréal

La crise politique en Allemagne

M. Herriot l'estime « très inquiétante » — L'agitation antipolonaise des hitlériens — La France et les réparations

Paris, 31. (S.P.A.) — M. Edouard Herriot, qui sera probablement le prochain premier ministre de France, estime « très inquiétante » la crise ministérielle allemande. Il est d'avis que la France doit surveiller le budget militaire allemand de 1932 et l'agitation antipolonaise des hitlériens.

Le Temps croit que la démission de M. Brüning sera suivie à brève échéance d'élections au Reichstag et que de nouvelles victoires hitlériennes marqueront ces élections. L'attitude de la France au sujet des réparations ne sera vraisemblablement pas beaucoup modifiée, si M. Herriot devient premier ministre. On sait que le chef radical-socialiste a déjà déclaré qu'il est d'avis que les paiements de l'Allemagne à la France ne doivent pas être tout à fait discontinués.

Rapport encourageant de l'Ouest

« Les conditions de la récolte dans l'Ouest canadien sont très encourageantes à l'heure actuelle et pourvu que la température soit favorable, la quantité et la qualité du grain qui sera récolté cette année devront contribuer à ramener la confiance de la population dans la prospérité de ce pays ». C'est ce que disait hier M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, qui arrive d'un voyage d'inspection des propriétés de la compagnie dans les provinces de l'Ouest.

« Les gens de l'Ouest sont persuadés », dit M. Hall, que la récolte de cette année dépassera celles des trois années précédentes, et cette conviction a déjà eu d'heureux effets, non seulement dans les districts ruraux, mais aussi dans les grands centres, où l'on remarque un regain d'optimisme. »

Bien qu'il soit encore trop tôt pour se prononcer d'une façon définitive, M. Hall est toutefois sous l'impression que le Canada recevra cet été une grande affluence de touristes américains. Pour leur part, les Canadiens n'ont pas perdu le goût des voyages, comme les chemins de fer ont pu le constater par le succès qui a marqué chacune des excursions à prix réduits organisées depuis quelque temps.

Pendant qu'il était dans l'Ouest, M. Grant Hall a visité la plupart des grands centres et a constaté partout un sentiment de confiance très encourageant.

La conférence de Lausanne

LES ETATS-UNIS N'Y PARTICIPERONT PAS

Washington, 31. — L'espoir exprimé par le premier ministre anglais, M. Ramsay MacDonald, de voir la conférence de Lausanne se muer en une conférence internationale du commerce mondial ne changera rien à la décision des Etats-Unis de ne pas participer à cette conférence, a déclaré hier le département d'Etat.

On n'a jamais invité les Etats-Unis à assister à la Conférence de Lausanne, et si on les invitait, ils n'envoyeraient pas de délégués. Les Etats-Unis ont décidé depuis longtemps de ne pas réclamer de réparations à l'Allemagne, et pour cette raison, ils n'ont rien à voir avec la question des réparations.

Après que les gouvernements d'Europe auront conclu un accord sur les réparations et les dettes intergouvernementales, les Etats-Unis considéreront les propositions qui pourront leur faire certains gouvernements au sujet des sommes qu'ils doivent à ce pays.

Lors de sa récente visite à la conférence du désarmement, le secrétaire d'Etat M. Stimson s'est abstenu de discuter la question des réparations et des dettes intergouvernementales et on assure ici qu'il n'a pas discuté la question par téléphone transatlantique depuis son retour.

Les jugements de la Cour d'appel

La Cour d'appel a rendu samedi matin les jugements suivants : Dubé et le roi, appel maintenu. M. Piette déclaré lu, les juges Bernier et Galipeault dissidents; Dupuis et Galipeault, appel maintenu avec dépens; les juges Hall et Bond dissidents; Home Fire Insurance et Toronto Casualty Insurance Co., appel rejeté avec dépens; les juges Bond et Galipeault dissidents; Morgan et Atlantic Trucking, appel maintenu avec dépens, l'appelant est condamné à payer à l'intimé \$359.85 et l'intimé condamné à payer à l'appelant \$745.80; Saint-Louis et Crédit Foncier, appel rejeté avec dépens; Courtney et La Plante, appel maintenu avec dépens; La Sauvegarde et Paquette, appel maintenu et exception à la forme rejetée, le juge Galipeault dissident.

Au Collège Bourget

FETE DU COLLEGE — REUNION DE L'AMICALE

Rigaud, 31. — La fête du Collège Bourget et la réunion annuelle de l'Amicale auront lieu le 6 juin. Voici le programme : Lundi soir, 6 juin : 7h. 45. Souper (heure solaire). 7h. 45. Réception — Bienvenue. 8h. 30. Réunion du Conseil de l'Amicale. Election du président. 10h. 30. Réunion plénière de l'Amicale. Mardi, 7 juin : 10h. (solaire) : Messe à Lourdes et pèlerinage présidé par Mgr La Pierre. Allocution par M. le curé Hector Yelle. 12h. 30. Banquet aux anciens et aux invités.

Les désordres en Espagne

Six personnes tuées — Nombreux blessés — On allume le feu à trois églises

Madrid, Espagne, 31 (S. P. A.) — Bien que le ministère de l'Intérieur ait annoncé hier que l'ordre avait été rétabli dans tout le pays après les manifestations extrémistes de dimanche, des désordres ont encore eu lieu à Cadix, à Séville et à Algeciras.

Au cours des désordres de dimanche, six personnes ont été tuées dans des rencontres entre les forces du gouvernement et les manifestants extrémistes, un peu partout dans le pays.

Hier, quatre grévistes ont été légèrement blessés au cours de rencontres entre manifestants et policiers à Cadix. Lorsque les autorités eurent rétabli l'ordre, elles envahirent les quartiers généraux extrémistes et mirent en prison tous les leaders du mouvement. Les grévistes lancèrent des pierres sur un tramway et blessèrent une femme qui s'y trouvait. Le service doit être interrompu.

Les chantiers navals et les usines aéronautiques ne fonctionnaient pas hier et il n'y avait pas de service de taxis. A Séville, des individus dont l'identité n'a pu être fixée, mais qu'on croit être des grévistes, ont essayé de mettre le feu à trois églises. Les trois incendies ont pu être éteints avant qu'ils aient pu causer de grands dégâts.

La majorité des industries de Séville ont dû cesser le travail et les grévistes ont tiré des coups de feu sur des tramways, sans blesser personne heureusement. Les troupes se chargèrent de cuire le pain dans les boulangeries.

A Algeciras, une grève fut ordonnée pour protester contre l'arrestation de quelques syndicalistes cheminots dimanche. Les trains ne purent quitter la ville et les services des voyageurs furent interrompus. Le courrier qui devait être transféré à Gibraltar a été envoyé par mer.

A Madrid, treize personnes ont été arrêtées et accusées d'avoir participé aux désordres de dimanche.

A l'Académie Marchand

Ces jours derniers, avait lieu l'assemblée générale de l'association. Un grand nombre d'anciens ont répondu à l'invitation du comité. Parmi les assistants, il nous fait plaisir de mentionner quelques noms : Mlle A. Bibaud, ex-directrice de l'Ac. Marchand, Mlle Lalime, directrice actuelle; Mlle Meillon, Mme Archambault, Mme F.-B. Marbeu, Mme Monette, Mlle Rodier, Y. Fortin, E. Fortin, Y. Dupras, Ostiguy Paquette, Corbeau, Dulude, Archambault, Courtois, Mmes P. Ste-Marie, Morin, Huot, Roby, Riopel, Mlle R. de Sylva Lévesque, Bergeron, C. Poirier, David, Pichette et autres.

Accompagnée au piano par M. Charron, Mme J.-A. Rodier chanta plusieurs pièces choisies avec beaucoup de grâce et de talent. Mlle Rita da Sylva, professeur de diction, dit des vers de Rostand dans « La brouette » et, en rappel, « La mort du chène ». Les jeunes élèves de Mlle Rita da Sylva interprètent un drame en un acte : Le miracle de la Charité, et une petite comédie : « La Voix des Meubles ». M. l'abbé Richard, chapelain de l'association, voulut bien accepter la tâche de remercier les artistes au programme; ce dont il s'acquitta avec sa bonne grâce habituelle. La soirée se termina par une agréable causerie où chacune à loisir évoqua les heures exquises du bon temps des études. Des rafraîchissements furent servis.

A la Conférence impériale d'Ottawa

LA GRANDE-BRETAGNE ET L'U. R. S. S.

Nous recevons de l'Ecole Sociale Populaire le communiqué suivant : La conférence impériale de juillet prochain, à Ottawa, va s'occuper des intérêts de l'Empire britannique. Ne devrait-elle pas mettre à son programme les relations de la Grande-Bretagne et de l'U. R. S. S. ?

Depuis la signature du dernier traité de commerce anglo-soviétique, la Grande-Bretagne achète annuellement au comptant en URSS pour 25 à 30 millions de livres, principalement du bois et du blé. Elle vend à l'URSS à crédit et avec une garantie du gouvernement britannique pour 6 millions de livres par an de produits industriels, machines, etc.

L'énorme différence active de la balance commerciale est donc en faveur des Soviets auxquels cet argent sert au développement du plan quinquennal, à l'organisation et au développement de l'exportation du bois et du blé, et à l'action subversive qu'ils exercent dans l'Empire britannique.

Si ces achats anglais étaient supprimés, si la Grande-Bretagne achetait son blé et son bois au Canada au lieu de les acheter en URSS, la situation financière des Soviets deviendrait catastrophique, car il leur manquerait le tiers des ressources en monnaie étrangère qu'ils tirent annuellement de leur commerce extérieur. D'autre part la Grande-Bretagne enrichirait ainsi le Canada qui pourrait à son tour lui acheter ses produits manufacturés en beaucoup plus grande quantité.

L'affaiblissement financier des Soviets signifie une diminution considérable de leur action révolutionnaire dans le monde et probablement la chute du régime soviétique en Russie. Un des éléments principaux de la crise économique mondiale disparaîtrait ainsi.

Il est donc à souhaiter que la conférence d'Ottawa aboutisse, entre autres résultats, à celui-ci : que le Canada remplace l'U. R. S. S. comme fournisseur de blé et de bois.

Mme Putman aux Communes britanniques

Londres, 31. — Mme Amelia Earhart Putnam, l'aviatrice américaine qui traversa l'Atlantique seule, a été l'hôtesse d'honneur d'un thé habilement arrangé hier après-midi à la Chambre des Communes.

Aujourd'hui, lady Astor conduira Amelia au derby d'Epsom et la présentera à George Bernard Shaw.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, le 31 mai

L'Heure provinciale

— Programme musical avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, et de Mlle Anna Malenfant, à l'Heure provinciale, poste CKAC, à 8 heures.

1. Causerie : « La crise du bois et les moyens d'y remédier », M. G. C. Piché, chef du service forestier, au ministère des terres et forêts; 2. Ouverture : « Martha », de Flotow. Orchestre Philharmonique de Montréal, directeur : M. Eugène Chartier. 3. Chant : a) « Trois jours de vendange », de Reynaldo Hayn; b), « D'une prison », de Reynaldo Hayn, Mlle Anna Malenfant, mezzo-soprano; 4. Orchestre : Scènes alsaciennes : a) « Dimanche matin », de Massenet; b) « Au cabaret », de Massenet; 5. Intermezzo : « La lettre chargée », Courteline; 6. Marche hongroise : « Salut à Pesth », de Kowalski.

A 8 h. 45, poste WABC, les pianistes Fray et Braggiotti interpréteront les pièces suivantes : Sylvia, de Speaks; la Chevauchée des Walcyries, de Wagner; Paradise, de Brown; Marche Stars and Stripes forever, de Sousa (arrangée avec fantaisie).

Contre le blasphème

— C'est le R. P. Alexandre Dugré, S. J., qui prononcera la troisième causerie de la Semaine contre le blasphème, à 10 heures, au poste CKAC. Il parlera du blasphème et des Canadiens.

— Howard Barlow présentera les morceaux suivants comme programme d'orchestre à 10 h. 30, poste WABC : Ouverture de la Patrie, de Bizet; La boîte à joujoux, de Debussy; Prélude du IVe acte de Hérodiade, de Massenet; Musique de la suite de ballet, de Rameau; Ouverture Gwendolyn, de Chabrier.

Mercredi, le 1er juin

A 6 h. 15, poste CKAC, M. R. M. Puget, rédacteur à la Terre de Chez Nous, parlera du rôle de l'organe officiel de l'Union catholique des Cultivateurs Inc.

L'importance, au point de vue économique, d'une bonne statistique agricole et d'un relevé annuel des étendues en culture et du bétail sur les fermes, fera le sujet d'une causerie de trente minutes qui sera donnée à la radio par M. J.-Théo, Lamontagne, chef de la Section de la Statistique Agricole au ministère de l'Agriculture de Québec.

Mercredi soir, le 1er juin, les postes CKAC, Montréal, et CKCV (La Voix du Canada Français, Québec) irradieront conjointement de 7h. 30 à 8 h. 00 p.m. la causerie de M. Lamontagne qui citera des chiffres intéressants pour démontrer la nécessité de la statistique agricole et aussi les progrès rapides accomplis par la province de Québec dans cette voie.

Cette causerie devrait intéresser non seulement les cultivateurs, mais également les citoyens qui ont à cœur que la province de Québec aille constamment de l'avant dans chaque branche de nos activités nationales.

— M. J.-A. Bernier, ancien président des Syndicats catholiques et nationaux, traitera de l'ingratitude du blasphémateur au cours de la causerie régulière de la Semaine contre le blasphème, à 8 h. 45, poste CKAC.

Pierre Gaultier de la Vérendrye

— De 9 h. 45 à 10 h. du soir, émission par le poste CKAC, organisée sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, par le Comité de la Pensée française.

Causerie par M. Ernest Tétreau, c.r., membre de la Société historique de Montréal. Sujet : Pierre Gaultier de la Vérendrye, découvreur et explorateur de l'Ouest canadien.

— M. Richard B. Bennett, premier ministre du Canada, a été invité à adresser la parole de London, Ont., au cours du programme irradié par le poste WABC à 10 h. 45. Le programme d'orchestre exécuté sous la direction de Howard Barlow comprendra la Maple Leaf.

Les travaux municipaux

Les administrateurs de Montréal soumettront à Ottawa et à Québec un programme d'entreprises pour un coût total de \$20,000,000 — Le boulevard métropolitain

Malgré la position financière difficile de Montréal, le comité exécutif a décidé de soumettre aux autorités provinciales et fédérales un programme de travaux pour une somme globale de \$20,000,000. Le coût serait défrayé à parts égales par la ville de Montréal, le gouvernement fédéral et le gouvernement municipal.

La dette de \$6,666,666 qu'encourrait Montréal serait garantie par une taxe spéciale pour payer les intérêts et le coût d'amortissement. Ces travaux consisteraient surtout en travaux d'égout et d'aqueduc dont plusieurs ont été ordonnés par la Commission des services publics. Rien que pour terminer les grands égouts commencés, il faudrait une somme de \$10,000,000. Deux autres millions serviraient pour les travaux d'aqueduc et le reste irait pour la construction du boulevard métropolitain. On prétend que ce boulevard emploierait 4,000 hommes.

Le secours direct

Le comité exécutif a décidé de ne recourir au système généralisé des secours directs, qu'à la dernière extrémité, car il ne veut pas instaurer le régime du « dole » et aider à créer une mentalité dommageable parmi la jeunesse.

Si le gouvernement de Québec ne fait rien pour le chômage, cette année, Montréal devra alors recourir au système des secours directs.

March, de Nevin; trois chansons populaires anglaises, de Vaughn Williams; Valse gracieuse, de German, Crown of India, de Elgar, et Marche « Pomp and circumstance », de Elgar.

A. A.

Postes locaux

MARDI, LE 31 MAI

CKAC

4.30 Clôture de la bourse.
4.45 Concert du Ritz-Carlton.
5.00 Emission du Conservatoire national de musique.
5.30 Le professeur et le major. CBS.
5.45 L'orchestre de Geo. Hall de l'hôtel Tait. CBS.
5.55 Dernières nouvelles, température, sommaire des émissions.
6.00 Disques.
7.30 Soupe aux pois canadienne.
7.45 Vaudeville.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Concert du Ritz-Carlton.
9.30 Partie de crose entre les Maple Leaf et le Montréal.
10.00 La semaine contre le blasphème, conférence par le R. P. Alexandre Dugré, S. J.
10.15 A annoncer.
10.30 Le quatuor de violoncelles de « La Presse ».
11.00 Nouvelles.
11.05 Musique de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Nouvelles au Nord.

CFCF

3.00 Disques.
4.15 Danse.
6.45 Cotes de la bourse.
7.00 Studio.
7.15 Disques.
8.00 Orch. Dornberger.
8.30 Studio.
8.45 Chant et musique.
9.15 Orgue.
9.30 Orch. N. B. C.
11.00 Studio.
10.15 La circulation.
11.00 Concert.
11.30 Orch. Dornberger.

MERCREDI, LE 1er JUIN

CKAC

7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 L'heure du déjeuner. CBS.
9.00 Little Jack Little, chant et piano. CBS.
9.15 Disques.
9.30 Tony's Scrap Book. CBS.
9.45 Chansons. CBS.
10.00 Mademoiselle Victoria.
10.15 Mélodies populaires.
10.30 Ouverture de la bourse.
10.45 Association canadienne-française des aveugles.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Le bien-être des enfants.
11.45 M. Maurice Marchand, pianiste aveugle, et M. Louis Chartier, harpiste.
12.15 Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.
12.30 Cotes de la bourse.
12.45 Capitaine Harry T. Dickinson, organiste.

1.00 Concert du Royal York, Toronto.
1.30 Programme d'orchestre. CBS.
2.00 Chansons de tante Jemima. CBS.
4.30 Clôture de la bourse.
4.45 Orch. du Ritz-Carlton.
5.00 Le théâtre des petits.
5.30 Le professeur et le major. CBS.
5.45 Mélodies populaires.
5.55 Dernières nouvelles.
6.00 Rapport des marchés.
6.15 Union catholique des cultivateurs.
6.30 Disques.
7.30 Le chapelet du ministère de l'agriculture.
8.30 Orch. d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donatson.
8.45 La semaine contre le blasphème — causerie de M. J. A. Bernier.
9.00 Radio-théâtre. Emile Fabre.
9.20 A annoncer.
9.45 La Pensée française.
10.00 L'orchestre de Geo. Wade.
10.30 Chant et musique.
10.50 Orch. symphonique Columbia. CBS.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orch. de danse.
11.15 Récital d'orgue.

CFCF

8.30 Cheerio. NBC.
9.00 Mélodies matinales.
9.45 Le Derby anglais. NBC.
10.15 L'heure des dames.
10.45 Opérette.
11.45 Orch. Mariani. NBC.
12.00 Quatuor de chant. NBC.
12.15 Disques divers.
1.00 Cotes de la bourse.
1.30 Orch. Spencer.
1.15 Fanfare.
2.00 Fanfare.
2.30 Orch. Sanford. NBC.
3.00 Disques.
4.00 Orch. Merrigan. NBC.
4.30 Bridge. NBC.
4.45 Disques.
6.45 Bourse.
7.00 Studio.
7.45 Studio. chant et musique.
8.45 Produits de chez nous.
9.15 Causerie sur l'Inde, par M. R. C. Bingham.
9.45 Service civil.
10.00 Studio.
10.30 Danse du Château-Laurier.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés :

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WJWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1000

Un emprunt de \$5,000,000

Pour parachever les travaux de chômage en régie, à Montréal — Déficit prévu

Le comité exécutif de la cité a conféré hier avec MM. Philie et Parent sur la question des travaux de chômage. Il a été décidé de demander aux banques un emprunt de \$5,000,000 pour terminer les travaux de chômage en régie, actuellement suspendus, ainsi que les travaux de pavage, etc. Actuellement, il manque de \$200,000 à \$300,000 pour terminer les travaux en régie. En plus, le comité, malgré les mesures de stricte économie qu'il a prises, se trouve accusé d'un déficit à la fin de l'exercice.

Il se peut que le meilleur moyen de régler l'imbroglio du déficit, soit de négocier un emprunt qui dispense la cité d'augmenter la taxe en un temps où le proprio est déjà trop taxé de toutes parts. De cette façon, la nouvelle administration pourra recommencer à neuf au mois de janvier.

Pour préparer la conférence impériale

Ottawa, 31 (S.P.C.) — Un sous-comité de membres du cabinet et

Faites Renaitre la Prospérité



Dans ces temps difficiles....

plus que jamais, les avantages de l'assurance-vie atteignent tout le monde, ceux qui ne sont pas assurés comme ceux qui le sont.

Les primes s'accumulent et servent à aider celui qui s'achète une maison, à améliorer la situation du cultivateur et à fournir des capitaux à l'industriel. En un mot les primes accumulées offrent aux Canadiens des emplois rémunérateurs.

L'assurance-vie n'est pas uniquement une protection en cas de décès. Elle contribue à fournir du travail au chef de famille et lui permet de procurer aux siens la nourriture, le logement et le bien-être.

Elle rend service à la société — la grande entreprise dans laquelle tout le monde a des intérêts. Ainsi pendant la Grande Guerre la Sun Life Assurance Company of Canada souscrivit, à elle seule, \$70,000,000 aux emprunts de guerre du Canada et des pays alliés.

En 1931 la Sun Life a acheté pour \$23,000,000 d'obligations du Dominion. Une partie de l'argent ainsi emprunté par le Gouvernement devait servir à atténuer le chômage. Ainsi le chômeur même reçoit indirectement sa part des bienfaits de l'assurance-vie.

La Sun Life contribue puissamment à rétablir la prospérité au Canada. Il y a plus de soixante ans qu'elle a l'avantage d'aider ses assurés et l'honneur de servir le pays. Aujourd'hui plus que jamais son organisation mondiale lui permet d'offrir ses services à toutes les classes de la société.

Sun Life Assurance Company of Canada

SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

quatre comités composés surtout d'experts des départements sont chargés des préparatifs pour la conférence économique impériale. Les comités d'experts s'occupent

des questions tarifaires, économiques, administratives et aussi de la question du logement des délégués. Le sous-comité du cabinet dirige les préparatifs.

Les écoliers sont innocents de la crise

Il n'y a donc pas lieu de les punir en les privant de récompenses.

C'est à l'école, au couvent et au collège que s'élabore l'avenir du pays.

Tant vaut l'étudiant aujourd'hui.

Tant vaudra le citoyen demain.

Collèges, couvents, institutions d'enseignement de tout genre, commissions scolaires et parents doivent donc continuer à donner des livres de récompense aux élèves studieux et méritants.

Et, d'ailleurs, le problème, même en ces temps d'économie, semblera de solution facile à ceux qui s'adresseront au

Service de Librairie du "Devoir"



LETTRE DE FADETTE

Silhouette

Qu'elle était bonne à voir, cette petite vieille, ridée comme une pomme qui a passé la saison, avec le nez et le menton si rapprochés l'un de l'autre que toujours restaient sur la pointe de celui-ci quelques grains de tabac tombés de celui-là.

Elle s'en allait, trotinant par le village, l'été avec sa coiffe blanche tuyautee, l'hiver, sous sa mante à capuchon, ne s'occupant pas de la mode et toujours vêtue comme autrefois, "le bon vieux temps" disait-elle en clignant de l'oeil pour nous taquiner.

Pleuvait-il? Elle s'abritait sous le vaste parapluie de coton noir, déteint, rougi, lavé par tant d'avères de tant d'années!

Servante toute sa vie, elle était de la race des serviteurs dévoués et fidèles, identifiant leur vie et leurs intérêts avec ceux de leurs maîtres, ce qui leur permettait de dire en toute sincérité "chez nous", en parlant de la demeure de ces mêmes maîtres.

Elle vécut servante et servante elle mourut, après avoir élevé deux générations dont elle avait servi les aïeux.

C'était une fière travailleuse dans sa jeunesse, malgré sa taille de pygmée. Levée avec le jour, trottant, lavant, courant du matin au soir, avec, souvent, un bébé sur le bras, le seul enfant de ses jeunes maîtres.

Elle était amoureuse des planchers bien clairs, des casseroles reluisantes, des poêles noirs et reluisants, du linge blanc et bien repassé; elle voulait la maison à l'ordre et sans poussière.

Ses jeunes maîtres moururent très jeunes: la petite maman, de tuberculose, le père, d'un accident de voiture, et l'enfant avec la fidèle Catherine furent installés chez les grands parents où la vie continua, heureuse pour la petite, dévouée et vigilante pour la gardienne.

Un grand chagrin troubla bientôt cette vie si ordonnée dans sa routine qu'il paraissait impossible d'en rompre l'harmonie.

La petite fille, à dix ans, fut placée dans un couvent pour y faire ses études, l'école du village ne suffisait plus.

De part et d'autre, la séparation fut cruelle, seulement l'enfant se consolait vite, tandis que la bonne Catherine, restée au service de la famille, garda sa tristesse tout le long de ces années où le pensionnat, sa bête noire, enferma sa petite fille.

Les vacances?... elles étaient si courtes! Enfin, la jeune fille revint, et elle ne tarda pas à se marier.

Catherine la suivit cette fois et quelle vie heureuse elle commença!

Elle reçut dans ses bras quasi maternels les six enfants que le Ciel accorda au jeune couple.

Oh! il n'y avait pas de quoi chômer, d'autant plus que Catherine les aimait aveuglément et les gâtait sans mesure.

Comme ils souriaient à son bon visage fipé, les tout petits! Et comme les plus grands étaient heureux d'écouter sans fin ses contes naïfs et amusants!

De même qu'elle n'avait eu qu'un chagrin dans sa vie, — cette séparation, — la bonne vieille n'eut, dans toute sa vie, qu'une ambition: voir marier l'aînée de ses petites filles.

Cette joie lui fut donnée. Après quoi, elle chanta son Nunc dimittis et déclina rapidement, redescendant avec une sérénité parfaite la pente de cette vie si bien remplie dans son étroite sphère.

La veille de sa mort, appelant sa famille d'adoption autour de son fauteuil, car elle ne prit pas le lit, elle remit au père, pour chacun de ses enfants, six billets de cent dollars, fruit de ses économies et gage de ses droits sur eux.

L'héritage fut accepté aussi simplement qu'il était donné.

Comme dans la vie, elle demeura avec eux dans la mort, et c'est en revoyant la plaque de marbre à sa mémoire que son touchant souvenir s'est glissé sous ma plume, car la famille amie qui fut la sienne parle encore avec attendrissement de Catherine, et je la revois avec les six enfants qu'elle dorlotait et soignait si bien.

FADETTE

Vingt-neuf nouvelles infirmières à l'hôpital Notre-Dame

Elles reçoivent leurs diplômes hier soir au milieu d'une très nombreuse assistance — M. le chanoine Emile Chartier président — Beau programme musical

Une foule sympathique s'était rendue, hier soir, à la nouvelle résidence des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame, rue Maisonneuve, pour assister à la collation du diplôme aux vingt-neuf infirmières finissantes de l'école. Un intéressant programme musical a été rendu par les artistes suivants: Garde Alice Prud'homme, M. Paul Tremblay et Mlle Agnès Fournier, M. le docteur L. de L. Harwood, président de l'hôpital Notre-Dame, a souhaité la bienvenue aux invitées au nom des religieux et des gardes-malades de l'institution, et le Dr Napoléon Boucher, directeur du Service municipal d'Hygiène, eut à l'adresse des nouvelles diplômées des mots de félicitations et d'encouragement. La présentation de la médaille de l'Ecole fut faite par

M. le Dr Albert Lesage, président du conseil médical, alors que M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, présenta les diplômes, après quoi les nouvelles infirmières prononcèrent l'imposant serment professionnel.

Dans son allocution, le vice-recteur de l'Université félicita les jeunes filles d'avoir choisi une aussi noble carrière, et leur donna de précieux encouragements et leur recommanda surtout le sourire; il faut se donner dans la joie si l'on veut que ce don entier de soi-même porte des fruits.

Voici les noms des gardes-malades qui viennent de terminer leurs études sous la direction de médecins éclairés et des dévouées sœurs Grises de l'hôpital Notre-Dame: RR. SS. G. Bélanger, M. Bergeron, R. Trotter; Mlles M. A. Beaumont, St-Catherine, Qué.; Jennie McNeil, Rivière Blanche; Estelle Laroche, Cochrane, Ont.; Bernadette Beaulieu, Lac St-Jean; Gabrielle Gohier, St-Laurent; Jeanne Perreault, St-Alexis; Juliette Beaulieu, Laprairie; Marcelle Baby, Montréal; Hilma Maltais, Malbaie; Berthe Keable, Cap Chat; Lucille Lecours, Montréal; Evelyn Gauvin, Montréal; Lucrèce Boucher, Montréal; Simone

L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques au sujet des chroniques parues dans cette page, ou tout: opinion émise sur une question d'intérêt féminin ou général par nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse; si on le désire, l'incognito sera gardé vis-à-vis du public. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Marthe ou Marie?

Montréal, 26 mai 1932.

Dans la condition d'épreuve où nous nous trouvons ici-bas, l'on peut répéter que "la lutte et l'effort sont les supposés ordinaires de la vertu". Plus nos actions incarnent celles-là, plus elles seront méritoires. Mais partant, qu'est-ce donc que le mérite? Au dire du R. P. Lahr, S. J., il peut se définir avec précision: "L'accomplissement de notre valeur morale". Accroissement qui va dépendre de la perfection de nos actes. Or le degré de mérite d'un acte, selon ce philosophe, "dépend à la fois et de la quantité de bien qu'il réalise, et de la quantité d'effort que présente son exécution". Laquelle, par conséquent de Marthe ou Marie, dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs, a poussé le mérite à son superlatif? Laquelle de la vie active ou contemplative enseigne plus fructueusement la vallée où se moissonnent les âmes à la fois appelées et élues.

D'abord, en raison directe des difficultés à surmonter. J'admets la grâce d'état, ce contrefort des vocations. Je crois aussi en la diversité des milieux où elle s'exerce, et en l'aptitude plus ou moins favorable de ceux-ci à la maintenir. Mais j'affirme surtout l'existence de vocations qui, la première étape franchie, requièrent moins d'efforts surnaturels alors qu'il en est d'autres qui ont peine à conserver la grâce bien que son efficace protection leur soit un besoin de tous les instants. Et la vie conjugale se rattache tellement à ces dernières que saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, tout plein de confiance qu'il fut dans les institutions de Celui qui préchait, soulignait le mariage comme l'état qui pût le mieux s'adapter à nos faiblesses humaines. Il ne le conseillait pas comme voie de perfection morale, c'est plutôt un débouché, une sortie pour notre nature déchue.

"Je voudrais, au contraire, que chacun fût comme moi", s'écriait-il. Et un peu plus loin il ajoute, très explicite cette fois: "Celui qui marie sa fille fait bien, celui qui ne le marie pas fait mieux... La femme, celle qui n'a pas de mari, et la vierge ont souci des choses du Seigneur afin d'être saintes de corps et d'esprit, celle qui est mariée a souci des choses du monde".

Quel endroit plus propice, en effet, que le silence imposant et solennel du cloître pour élever son cœur à Dieu! Quelle enceinte mieux désignée pour glorifier Ses attributs divins par l'adoration, le culte d'entre les cultes! Pour l'épouse, souhaitez-là aussi chrétienne que possible, c'est un combat sans relâche contre une myriade d'agents matériels toujours en évolution. Ses occupations extérieures font partie d'elle-même: la tendre sollicitude de quelle consacrer à l'éducation de ses enfants, l'élaboration de leur avenir, l'intuition pour chacun des désillusions que l'je attendent et plus tard, hélas! leur ingratitude. Le support mutuel lui-même, qui touche de si près à la vertu, vient, dans bien des cas, un obstacle à la vertu: C'est la mer de nos misères terrestres qui devient grosse pour cette âme en quête de se multiplier et de s'oublier pour les siens. C'est à peine si elle peut lever les yeux au ciel comparative ment à la monnaie qui ne respire que spiritualité. Mais il y a plus éloquent encore pour dire jusqu'où l'emporte par le côté pénible la

ne Vinet, St-Louis-de-Gonzague; Gilberte Larocque, Plantagenet, Ont.; Germaine Marcotte, Drummondville; Irène Tassé, Ste-Scholastique; Simone Demers, Chambly; Laurence Boucher, Windsor, Ont.; Lucienne Brunet, Montréal; Antoinette Demers, Montréal; Jeanne Lapierre, Montréal; Fernand Proulx, Montréal; Noëlla Proulx, Montréal; Alexina Blondin, Montréal; Alice Goyer, Montréal.

tâche de l'épouse sur celle de la vierge, et c'est la maternité. La maternité! cette humiliation, cette donation, ce sacrifice, cet holocauste, cette immolation, que dis-je, cette oblation douloureuse et sanglante de ses chairs, que les uns reconnaissent pour un privilège, que les autres rattachent à la doctrine. Et qu'importe ici l'angle sous lequel on l'accepte, à cause d'elle et à cause d'elle surtout Marthe et toutes les Marthes d'aujourd'hui, à mon humble avis, méritent plus que Marie au point de vue précité.

Maintenant, qu'est-ce à dire en raison directe de la perfection des moyens? Ici, la question revêt pour moi un tout autre aspect. Quoique la fin ennoblesse les moyens, ils sont, de par leur essence, déjà trop parfaits dans la vie contemplative pour qu'aucun autre puisse leur devenir comparable. Ainsi, le bien accompli et la prière mentale de la moniale surpassent de beaucoup le culte à vrai dire extérieur de l'épouse. Lecture faite de saint Luc, on en arrive facilement à croire que la conversation muette de Marie, qui buvait son divin Maître du regard, Le glorifiait plus que les courtes impressées de Marthe qui s'en fut jusqu'à emprunter de sa voisine un morceau d'agneau tué la veille. Papini, dans son "Histoire du Christ", fait dire à Marie qu'elle trouvait presque importun ce pieux recueillement de sa sœur. C'est affirmer d'un seul coup les prérogatives du recueillement et l'impossibilité de le retracer à une note aussi élevée ailleurs que dans la voie contemplative.

Nul doute que Dieu n'ait également une affection choisie pour ceux qui incarnent la pureté. Ne permit-il pas le mystère de l'Immaculée Conception pour sa divine Mère? N'a-t-il pas aimé saint Jean d'un amour de prédilection? La virginité très chère au Cœur de Jésus, portique de l'arène où se conquiert la vie suprême, moyen supérieur de sanctification, res le gage idéal de la perfection. D'après saint Bernard, se perfectionner c'est travailler avec zèle à son avancement. Or, quel élément, je vous le demande, y dispose mieux que la virginité, ce sceau dont doivent être signés les prosélytes du divin.

Ainsi qualifiées, ces âmes se consacrent à Dieu, se détachent des biens de la terre et renoncent aux amitiés du cœur. Ce sont les vœux, profession verbale de leur foi, et par lesquels ils s'engagent volontairement. Et ces vœux ne sont jamais qu'accompagnés de grâces et de joies que nous ne connaîtrons pas dans nos demeures, dans nos foyers. Un autre moyen de sanctification, et très fort celui-là, c'est l'ascension qui suit, tôt après, vers les sphères subtiles de la contemplation. Le fondateur de l'ordre cistercien, mystique averti, la comprend comme attentive vers l'élevation de l'âme "une certaine élévation de l'âme, une certaine élévation de l'âme, une certaine élévation de l'âme". L'âme, captive de son enveloppe charnelle, ne peut encore atteindre et posséder son Jésus, d'où elle s'immobilise, je dirais, à cette haute altitude. Résultante de deux courants contraires: la terre où ses pieds touchent, et l'espace infini qui lui révèle la vision béatifique.

Jacques Rivière, enseignant aux prisonniers de guerre qui l'entouraient, ses compagnons d'infortune, disait: "L'insuffisance de l'homme, c'est qu'il est soumis à la loi du temps". Evidemment, il visait la situation et le rôle des époux d'une façon exclusive. En effet, cette même loi si égoïste et si inflexible dans la vie active, devient par sa libéralité une véritable arme de salut dans la vie du cloître. Faut-il admettre avec certains auteurs que la piété est donc naturel chez la femme? Dès lors on ne sait plus jusqu'où peuvent s'élever dans la voie contemplative et la perfection des moyens et le bien accompli. Ce que l'on ne peut oublier, c'est la parole du Maître: "Mariam optimam partem elegit quae non auferetur ab ea". Saint Luc, X, 42.

Maintenant, ne serait-ce que pour mentionner que si la Sainte Vierge est nommée dans l'Evangile, c'est parce qu'elle fut mère; ce serait déjà suffisant, il me semble, pour ajouter, en guise de conclusion, que les deux voies traitées ici sont équivalentes en raison de la dignité de leur fin. Et c'est pour l'atteindre que la mère des Machabées et ses sept martyrs, Thérèse d'Avila dans son Carmel, sainte Jeanne la Bourgeoise de son Augustin et saint François-Xavier à la conquête des âmes ont écrit les plus belles pages de l'histoire des

pria longtemps, très humble.

Quelques jours plus tard, une automobile s'arrêtait à la grille de la villa habitée par M. et Mme Varin. Un couple élégant, d'allure jeune, en descendit, tandis que restait dans la voiture une petite fille, sous la garde d'une femme de chambre. Ils arrivèrent vite devant la pergola où Jacques, un journal en mains, les regardait s'approcher sourcils froncés. Qui donc venait toucher à sa misère? Qu'étaient ces indiscrets? Tout à coup il se leva en poussant un exclamation de surprise et se pencha sur la balustrade.

— Henri!

— Bonjour, Jacques! disait en souriant M. Palencq.

Les deux anciens camarades échangèrent une vigoureuse poignée de mains, et Jacques Varin descendit en hâte saluer Mme Palencq et lui offrir son bras pour l'introduire dans la maison.

Il s'assit tout trois dans le salon clair et gai qui donnait aussitôt une impression joyeuse, et joyeuses étaient, en effet, les phy-

MARTHE OU MARIE?

UNE QUESTION PAR MOIS

Laquelle, selon vous, a le plus de mérite, de ces deux personnes: L'une, naturellement pieuse et attirée par la vie contemplative, embrasse cet état. L'autre, n'étant pas attirée vers le cloître, se marie et élève une famille nombreuse. Les deux ont répondu à leurs vocations respectives et font jusqu'à leur mort, l'une son devoir de moniale et l'autre son devoir d'épouse et de mère.

Sujet proposé par Marie-Marthe).

Cette question s'adresse à tous les lecteurs et lectrices de cette page. Leur réponse sera publiée sous la rubrique "L'opinion des autres". On est prié de donner son nom et son adresse; l'incognito sera respecté si on le désire. Adresser tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, C.P. 4020, Montréal.

Les réponses à la question en litige seront acceptées jusqu'au 15 juin seulement.

chrétiens. Le Christ-Jésus, voilà le principe et la fin des hommes. A la Samaritaine qu'il rencontre sur la margelle du puits de Jacob, il ne commande ni de Le suivre, ni de fuir au désert bien qu'il la sache grande pécheresse. Non, Dieu lui viendra par l'une ou l'autre voie pourvu seulement qu'elle En comprenne le don: "Si scires domum Dei". Car je ne doute pas que malgré nos humbles dissertations Son divin Cœur aime encore autant Marthe que Marie.

LAUREANUS, Hochelaga.

Sainte-Croix reçoit ses anciennes

Les anciennes élèves du Pensionnat Notre-Dame des Anges, à Saint-Laurent, se réunissent — Un missionnaire du Bengale leur donne le sermon de circonstance: le R. P. Omer Desrochers, C.S.C.

Samedi après-midi, près de deux cents anciennes élèves visitaient leur Alma Mater: le Pensionnat Notre-Dame des Anges, à Ville Saint-Laurent, dirigé par les Révérendes Sœurs de Sainte-Croix. Là, un accueil vraiment familial les attendait de la part de leurs anciennes maîtresses comme de celle des élèves actuelles.

En arrivant, causerie intime entre anciennes compagnes dont les unes se retrouvaient avec bonheur après plusieurs années qu'elles ne s'étaient rencontrées, d'autres ne faisaient que continuer la bonne habitude qu'elles ont de ne pas manquer la réunion annuelle. Ce fut ensuite le sermon à la chapelle et la bénédiction du Très Saint-Sacrement, avec chant par le chœur des novices.

Le R. P. Omer Desrochers, C. S. C., supérieur de la mission de Sainte-Croix, au Bengale, Indes orientales, parla aux anciennes élèves du Pensionnat Notre-Dame des Anges du dévouement des religieuses de Sainte-Croix au diocèse de Chittagong, lesquelles travaillent là-bas si laborieusement, depuis quelques années, à la réhabilitation de la femme hindoue. Puis il parla de la haute mission de la femme en tout pays, puisque c'est à elle, là-bas comme en notre beau pays chrétien, que revient le rôle plein de responsabilité de l'éducation des hommes de demain.

Assistés des RR. PP. L. Pauzé et G. Clément, chapelain et assistant chapelain du pensionnat, le R. P. Desrochers donna ensuite la bénédiction du Très Saint-Sacrement: après quoi les invitées se rendirent à la grande salle où le chœur des élèves actuelles se firent entendre et intéressèrent vivement leur auditoire par l'homogénéité et la clarté de leur exécution.

Mlle Augusta Dagenais, secrétaire de l'Association Notre-Dame des Anges, fit la lecture du rapport des activités de l'année, et le B. P. Pau-

Avis aux lectrices

Toutes suggestions ou commentaires concernant la page féminine et les chroniques qui y sont publiées doivent être faits par écrit et non par téléphone. Nous ne recevons au téléphone que les communications très brèves devant être publiées sans délai.

LA REDACTION

CHEZ EATON



Charmants costumes de plage

Un spécial populaire répété mercredi.

Il n'est pas surprenant que les mamans économes achètent le lot entier offert la dernière fois! Ces costumes sont si élégants et pratiques, et à prix si exceptionnellement bas. Fabriqués en couil de fil de haute qualité, en jolies combinaisons de couleurs. Entièrement blancs, avec garniture copen ou rouge, ou pantalons copen, avec garniture matelot. 3 modèles tels qu'illustrés. Pour garçonnets de 5 à 10 ans.

Au deuxième chez Eaton — Rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

zé, aumônier de l'institution, remercia les anciennes élèves de s'être rendues en si grand nombre à l'invitation de la supérieure générale et du conseil de l'association. Le goûter fut ensuite servi au réfectoire par les élèves finissantes du couvent.

Réunion de l'Amicale de Saint-Lin

Ces jours derniers, le pensionnat de Saint-Lin, dirigé par les religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, recevait ses anciennes élèves en vue de la fondation d'une amicale. Près de trois cents répondirent à l'invitation de la Supérieure générale actuelle.

On procéda d'abord à l'élection du premier conseil de l'amicale. A la suite des nouvelles dignitaires, les anciennes élèves sortirent pour aller prendre place en avant du couvent, où les élèves actuelles leur réservaient une jolie réception. Le souvenir de la vénérée

Partie de cartes

Il y aura une partie de cartes à profit des pauvres, le mercredi 1er juin, au sous-sol de l'église St-Léon, 3030, Delisle, à 2h. 30 de l'après-midi, sous le patronage de M. le Curé Bellerose.

Deux prix de présence, plusieurs jolis prix aux gagnants.

Un appel à nos lecteurs

Commissions scolaires et corps publics servent la poignée cette année.

Beaucoup d'enfants n'auront pas de prix à la fin de l'année scolaire, à moins que les particuliers ne suppléent à l'abstention des pouvoirs publics.

Il est décourageant et malsain à l'âge où sont la plupart des écoliers de laisser le travail méritoire sans récompense.

Il faut, pour l'harmonieux développement de leur cerveau, de leur cœur comme de leur corps, du soleil et de la joie aux jeunes.

Suivez donc les listes de prix et de livres de récompenses du Service de Librairie du "Devoir".

En achetant chez nous, vous trouverez du nouveau, du différent, du choix et vous ne paierez pas plus cher qu'ailleurs.

Vous contribuerez en outre à aider une oeuvre qui se ressent vivement de la crise générale et qui compte, pour l'aider à survivre, sur les ressources de son service de librairie.

N.B. — Nous remercions nos fidèles clients, dont quelques-uns nous ont déjà fait parvenir leur commande. Leur fidélité est la preuve de la satisfaction qu'ils ont obtenue dans le passé.

Feuilleton du "Devoir"

L'Erreur d'une Mère

Par Victor Féli

31. (suite)

— Fais ce que tu veux, mais ne m'engage pas, car je ne reverrai sûrement pas Palencq.

Il ajouta:

— Au lieu de te torturer à loisir, tu ferais certainement mieux d'aller te reposer et dormir, et ne plus songer à ces riens.

— Un rien, cela? Oh! Jacques!

— Et tout cas, moi seul suis en cause.

La jeune femme baissa la tête. Des mots vinrent à ses lèvres, des mots de tendre reproche, de rap-

pel d'un temps, oh! d'un temps béni où leurs chères vies à deux n'en faisaient qu'une. Hélas! comme il revendiquait maintenant cette séparation de leurs cœurs, si profonde, profonde comme un abîme sans fin, et la bouche tremblante demeura close.

— Ma pauvre petite, répéta-t-il, je l'engage à monter tout de suite te coucher. Tu ne tiens pas debout.

Oui, elle était lasse. Oh! si lasse, courbée sous le lourd fardeau de sa faute et des conséquences tragiques qui en avaient découlé.

Elle resta immobile encore une minute, mais il redit:

— Va donc, va donc, Marguerite.

— Alors... bonsoir, Jacques!

— Bonsoir, dors vite.

Elle s'approcha. Il effleura de ses lèvres les cheveux blonds, et elle gagna sa chambre.

Tandis qu'il prolongeait, en fumant, sa station nocturne sur la terrasse, la jeune femme écrivait à Mme Palencq dans le sens indiqué par son mari, mais y ajoutait, comme de leur part, à Jacques et à elle-même, l'expression d'une joie sincère à propos du retour de M. Palencq aux pratiques chrétiennes. Puis elle s'interrompit, des larmes montèrent à ses yeux, elle hésita un instant; enfin, en une brève phrase mélancolique, elle disait la mort de Zézette, sa fille, sa petite compagne de guerre; puis elle félicitait l'heureuse mère, et, courageusement, elle concluait qu'elle espérait connaître un jour ses trois chers enfants. Quand elle posa sa plume, un apaisement succéda à l'agitation douloureuse des heures précédentes. Elle s'agenouilla et

Elle resta immobile encore une minute, mais il redit:

— Va donc, va donc, Marguerite.

— Alors... bonsoir, Jacques!

— Bonsoir, dors vite.

Elle s'approcha. Il effleura de ses lèvres les cheveux blonds, et elle gagna sa chambre.

Tandis qu'il prolongeait, en fumant, sa station nocturne sur la terrasse, la jeune femme écrivait à Mme Palencq dans le sens indiqué par son mari, mais y ajoutait, comme de leur part, à Jacques et à elle-même, l'expression d'une joie sincère à propos du retour de M. Palencq aux pratiques chrétiennes. Puis elle s'interrompit, des larmes montèrent à ses yeux, elle hésita un instant; enfin, en une brève phrase mélancolique, elle disait la mort de Zézette, sa fille, sa petite compagne de guerre; puis elle félicitait l'heureuse mère, et, courageusement, elle concluait qu'elle espérait connaître un jour ses trois chers enfants. Quand elle posa sa plume, un apaisement succéda à l'agitation douloureuse des heures précédentes. Elle s'agenouilla et

Elle resta immobile encore une minute, mais il redit:

— Va donc, va donc, Marguerite.

— Alors... bonsoir, Jacques!

— Bonsoir, dors vite.

Elle s'approcha. Il effleura de ses lèvres les cheveux blonds, et elle gagna sa chambre.

Tandis qu'il prolongeait, en fumant, sa station nocturne sur la terrasse, la jeune femme écrivait à Mme Palencq dans le sens indiqué par son mari, mais y ajoutait, comme de leur part, à Jacques et à elle-même, l'expression d'une joie sincère à propos du retour de M. Palencq aux pratiques chrétiennes. Puis elle s'interrompit, des larmes montèrent à ses yeux, elle hésita un instant; enfin, en une brève phrase mélancolique, elle disait la mort de Zézette, sa fille, sa petite compagne de guerre; puis elle félicitait l'heureuse mère, et, courageusement, elle concluait qu'elle espérait connaître un jour ses trois chers enfants. Quand elle posa sa plume, un apaisement succéda à l'agitation douloureuse des heures précédentes. Elle s'agenouilla et

Elle resta immobile encore une minute, mais il redit:

— Va donc, va donc, Marguerite.

— Alors... bonsoir, Jacques!

— Bonsoir, dors vite.

Elle s'approcha. Il effleura de ses lèvres les cheveux blonds, et elle gagna sa chambre.

Tandis qu'il prolongeait, en fumant, sa station nocturne sur la terrasse, la jeune femme écrivait à Mme Palencq dans le sens indiqué par son mari, mais y ajoutait, comme de leur part, à Jacques et à elle-même, l'expression d'une joie sincère à propos du retour de M. Palencq aux pratiques chrétiennes. Puis elle s'interrompit, des larmes montèrent à ses yeux, elle hésita un instant; enfin, en une brève phrase mélancolique, elle disait la mort de Zézette, sa fille, sa petite compagne de guerre; puis elle félicitait l'heureuse mère, et, courageusement, elle concluait qu'elle espérait connaître un jour ses trois chers enfants. Quand elle posa sa plume, un apaisement succéda à l'agitation douloureuse des heures précédentes. Elle s'agenouilla et

Elle resta immobile encore une minute, mais il redit:

— Va donc, va donc, Marguerite.

— Alors... bonsoir, Jacques!

— Bonsoir, dors vite.

Elle s'approcha. Il effleura de ses lèvres les cheveux blonds, et elle gagna sa chambre.

Tandis qu'il prolongeait, en fumant, sa station nocturne sur la terrasse, la jeune femme écrivait à Mme Palencq dans le sens indiqué par son mari, mais y ajoutait, comme de leur part, à Jacques et à elle-même, l'expression d'une joie sincère à propos du retour de M. Palencq aux pratiques chrétiennes. Puis elle s'interrompit, des larmes montèrent à ses yeux, elle hésita un instant; enfin, en une brève phrase mélancolique, elle disait la mort de Zézette, sa fille, sa petite compagne de guerre; puis elle félicitait l'heureuse mère, et, courageusement, elle concluait qu'elle espérait connaître un jour ses trois chers enfants. Quand elle posa sa plume, un apaisement succéda à l'agitation douloureuse des heures précédentes. Elle s'agenouilla et

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Les Royals gagnent et perdent hier

Rochester, 31. — Les Royals ont divisé le programme double d'hier en gagnant la première partie par 4 à 2 pour se voir battre à la seconde partie par 6 à 5, sur un coup de circuit frappé par Fisher.

McAfee a lancé pour les Royals à la première rencontre et il n'a accordé que huit coups sûrs bons pour deux points. Shiver a frappé la balle dans les estrades pour un coup de circuit. Il a fait compter deux points et donné la victoire à son club.

La deuxième partie paraissait devoir être gagnée par les Royals, qui menaient par 5 à 3 à la septième manche. Avec deux hommes sur les buts et un de retirer, Fisher frappa pour le circuit, faisant compter trois points et gagnant la partie. Sullivan, Pomorski et Beam ont lancé au cours de cette seconde partie qui s'est terminée brusquement alors que la victoire paraissait assurée aux Royals.

Les Royals sont encore en troisième position, deux parties en arrière des Bisons et une partie en arrière des Orioles. Ils joueront aujourd'hui encore avec le Rochester.

Première partie:

	AB.	p.	Cs.	r.	a.	e.
Gautreau, 2b.	3	0	2	3	10	0
Conlan, c.g.	5	0	1	0	0	0
Thomas, a.c.	4	1	1	1	4	0
Shiver, c.d.	4	1	1	3	0	0
Ripple, c.c.	5	0	1	5	0	0
Susce, r.	4	0	0	3	0	0
Walters, 3b.	4	1	1	0	0	0
Henry, 1b.	3	1	1	12	0	0
McAfee, l.	4	0	2	0	2	0

Totaux 36 4 0 20 16 0

ROCHESTER

	AB.	p.	Cs.	r.	a.	e.
Windle, 1b.	5	0	0	90	0	0
Toporcer, 2b.	4	0	1	4	2	0
Wilson, a.c.	4	2	2	2	0	0
Puccinelli, c.g.	4	0	2	0	0	0
Fisher, c.d.	2	0	1	2	0	0
Southworth, c.c.	4	0	0	4	0	0
Kunne, 3b.	2	0	0	0	1	0
Smith, 3b.	1	0	1	0	2	0
Jonnard, r.	2	0	1	4	0	0
Florence, r.	2	0	0	1	0	0
Myson, l.	4	0	0	1	4	0
McAfee, l.	0	0	0	0	0	0

Totaux 34 2 8 27 10 1

NA frappé pour Kunes à la 6e.

Résultat par manches:

Montreal 010120000—4

Rochester 000101000—2

Sommaire: Points produits par

Henry, Gautreau, Southworth, Shiver 2, Wilson, Deux-but: Henry, Wilson, Fisher. Trois-but: Gautreau, Coups de circuit: Shiver, Wilson. But volé: Gautreau, Sacrifice: Henry, Double-jeu: Thomas à Gautreau à Henry. Laissés sur les buts: Montreal 9, Rochester 8. Buts sur balles: McAfee 3, Wyssong 3. Retirés au bâton: par McAfee 2, par Wyssong 4. Arbitres: McGrew et aPrker. Temps: 2 heures.

Deuxième partie:

MONTREAL

	AB.	p.	Cs.	r.	a.	e.
Gautreau, 2b.	4	0	0	3	3	0
Conlan, c.g.	4	1	1	2	0	0
Thomas, a.c.	3	1	2	1	2	0
Shiver, c.d.	3	1	1	1	0	0
Ripple, c.c.	2	1	1	2	0	0
Head, r.	3	0	1	4	0	0
Walters, 3b.	3	1	1	0	0	0
Henry, 1b.	1	0	0	3	2	0
Buck, 1b.	2	0	1	2	0	0
Sullivan, l.	0	0	0	0	3	0
Pomorski, l.	1	0	0	1	0	0
aBrannon, l.	1	0	0	0	0	0
Beam, l.	1	0	0	0	0	0

Totaux 28 5 8x19 11 0

xUn de retirer lorsque le point gagnant fut enregistré.

aA frappé pour Pomorski à la 5e.

ROCHESTER

	AB.	p.	Cs.	r.	a.	e.
Windle, 1b.	4	1	1	7	0	0
Toporcer, 2b.	4	1	3	1	4	0
Wilson, a.c.	2	2	0	0	2	0
Puccinelli, c.g.	4	0	1	3	2	1
Fisher, c.d.	3	1	2	3	0	0
Southworth, c.c.	3	0	0	0	0	0
Kunne, 3b.	3	0	0	2	2	1
Jonnard, r.	2	1	2	5	0	0
Teachout, l.	0	0	0	0	0	0
Wetherell, l.	0	0	0	0	0	0
bMoore, l.	1	0	1	0	0	0
Smith, l.	0	0	0	0	0	0

Totaux 26 6 10 21 10 2

bA frappé pour Wetherell à la 6e.

Résultat par manches:

Montreal 4001130—5

Rochester 2100003—6

Sommaire: Points produits par

Thomas 4, Puccinelli 2, Toporcer, Buck, Shiver, Head, Fisher 3, Ripple. Deux-but: Shiver, Puccinelli, Toporcer, Fisher, Thomas. Trois-but: Thomas, Walters. Coup de circuit: Fisher. Sacrifices: Teachout 2. Laissés sur les buts: Montreal 3, Rochester 7. Buts sur balles: Sullivan 2, Pomorski 1, Beam 1, Teachout 1, Retirés au bâton: Pomorski 1, Beam 3, Wetherell 1, Teachout 2, Smith 1. Coups sûrs: Sullivan, 5 en 1-2-3 manches; Pomorski, 1 en 2-3; Beam, 4 en 2-3; Teachout, 7 en 5-1-3; Wetherell, 1 en 2-3; Smith 0 en 1. Lanceur perdant, Beam. Arbitres: Parker et McGrew. Temps: 1 h. 50.

AUTRES JOUTES

Première partie:

Newark 011001051—9 16 1

Jersey City 010003000—4 9 4

Brennan, Miner et Kies; Gallivan et Outen.

LA CROSSE

au FORUM

Ce soir à 8.45

MAPLE LEAFS

vs

MAROONS

Loges, \$1.25; Amphithéâtre, \$1.00; Non réservés, 75c; "Circle", 50c; Enfants, 25c. — Taxe comprise.

La deuxième matinée de la réunion

La réunion de courses à King's Park s'est continuée hier après-midi, à la populaire piste de MM. Smith et Reidman et l'assistance était fort considérable pour un jour de semaine, ce qui démontre que le sport des rois est fort populaire mais par contre, les paris sont moins élevés que par le passé et les clubs de courses devront pratiquer l'économie pour ne pas enregistrer de trop lourdes pertes.

Comme à la journée d'ouverture, les prix élevés ont été de mise. Woolarac à la 7ème, Louise Adair à la 6ème, McKell à la 5ème et Tuscan Knight à la 3ème ont remporté plus de six pour un aux parieurs, tandis que c'est la dernière course de la journée qui a fourni le plus gros rendement lorsque Woolarac a rapporté un dividende de \$28.30 pour \$2.

Les paris doubles ont aussi été de proportions imposantes et le second, sur les chances combinées de Probate et d'Adair Louise, a donné un rendement de \$170.30 aux rares gagnants.

La direction de King's Park a annoncé hier que c'est cet après-midi que commencera le système dit "Queenella". Il s'agit de placer les deux premiers chevaux de la dernière course. Ce système est beaucoup populaire en Angleterre et en Floride.

Les commissaires ont suspendu le jockey P. Smallwood pour la balance de la réunion à cause de sa conduite dans la deuxième course, alors qu'il avait les guides de Hat Brush, qui fut battu par Margaret Cal.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. — 5 furlongs, deux ans. Bourse \$400. Temps: 24 3-5, 37 2-5, 51 1-5.

Washout, 114, C. Lang.

Whizzing D, 108, M. Mitchell.

Column Right, 110, Clements.

Goervey, 108, Keffover.

Door, 108, R. Moore.

Sweet Bonny, 110, Dupuy.

Land Girl, 105, R. Cooper.

Macone, 109, H. Hay.

Smitty Ann, 105, Finley.

Master Man, 108, Ross.

Pari de \$2.00 a rapporté sur Washout: \$3.90 en 1ère place, \$3.20 en 2ème et \$3.30 en 3ème; sur Whizzing D: \$12.10 en 2ème et \$6.90 en 3ème; sur Column Right: \$5.05 en 3ème.

Ont été retirés: Skitter, Tee Off, Wanderoo, Maechute, Luke Rose, Ruby Stone.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs, trois ans et plus, à réclamer. Bourse \$400. Temps: 24 2-5, 36 4-5, 49 3-5, 117 2-5.

Margaret Cal, 109, Hay.

Hat Brush, 113, Smallwood.

Sun Bonny, 102, Keffover.

Cloirado, 104, Ross.

Golden Patch, 113, Fellows.

Jap Lac, 113, Dupuy.

Quene Towton, 112, Gibson.

West Drift, 114, C. Lang.

Jonah, 113, Clements.

Sometime, 113, Mitchell.

Pari de \$2.00 a rapporté sur Margaret Cal: \$5.70 en 1ère place, \$4.30 en 2ème et \$3.60 en 3ème; sur Hat Brush: \$5.30 en 2ème et \$3.50 en 3ème; sur Sun Bonny: \$5.95 en 3ème.

Ont été retirés: Dim Ray, Domineer, French Brigade, Sam Sweeney, Thistle Gold, Miss Avondale, Rita Ann, John Robert.

TROISIEME COURSE. — 6 1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer. Bourse \$400. Temps: 24 1-5, 37 4-5, 49 2-5, 117 2-5.

Tuscan K, 115, Smallwood.

Belmona, 101, Fellows.

Golden Sandals, 104, Cooper.

Burnt Cooper, 111, Gilbon.

Little Jay, 104, Mitchell.

Bounder, 112, C. Lang.

Taudlane, 111, Kelly.

Mental, 106, Erwin.

Rock Crusher, 111, Finley.

Floss, 106, Kennedy.

Pari de \$2 a rapporté sur Tuscan K: \$16.75 en 1ère place, \$7.20 en 2e et \$4.95 en 3e; sur Belmona \$6.15 en 2e et \$4.35 en 3e; sur Golden Sandal \$4.40 en 3e.

Le 1er double a rapporté avec Margaret Cal et Tuscan Knight \$59.40. Ormont, Strikeout, Flying Ambassador, Fife.

QUATRIEME COURSE. — 5 1-2 furlongs, trois ans et plus, à réclamer, chevaux canadiens. Bourse \$400. Temps: 24 3-5, 37 2-5, 49 3-5, 103 2-5, 109 4-5.

Probate, 118, Finley.

Varsity, 118, Mitchell.

Rose Spot, 113, Kennedy.

Davenport, 113, Laurin.

Airport, 113, Kelly.

Magna Charla, 118, Clements.

Momus B, 113, Brochue.

Bonnet Piece, 111, Gibson.

Yvonne, 109, Hay.

Sky's Window, 109, Spencer.

Pari de \$2 a rapporté sur Probate \$4.75 en 1ère place, \$2.80 en 2e et \$2.85 en 3e sur Varsity \$3.20 en 2e et \$2.80 en 3e place; sur Rose Spot \$3.85 en 3e.

Ont été retirés: Rockealon, Mongolian, Retainer.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer. Bourse \$400. Temps: 24 1-5, 37 2-5, 49 1-5, 116 2-5.

McKell, 102, Cooper.

Monnie, 112, Connors.

Noon Play, 109, Erwin.

Crossbones, 114, Brooks.

Orkin, 114, Dupuy.

Patangon, 95, Fellows.

Suranto, 99, Paradise.

Balai d'Or, 111, Gibson.

Itso, 110, Hay.

Johnny, 104, Mitchell.

Pari de \$2.00 sur McKell: \$14.30, \$2.20, \$4.60; Monnie: \$7.80, \$4.45; sur Noon Play: \$3.00. Retirés: Prince Peter, Hattie Seth, Black Vim.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer. Bourse \$400. Temps: 24 3-5, 37 2-5, 50, 117 2-5.

Adair Louise, 102, Fellows.

Mad Sketch, 113, Dupuy.

Madge's Fellow, 113, Brooks.

La deuxième matinée de la réunion

La réunion de courses à King's Park s'est continuée hier après-midi, à la populaire piste de MM. Smith et Reidman et l'assistance était fort considérable pour un jour de semaine, ce qui démontre que le sport des rois est fort populaire mais par contre, les paris sont moins élevés que par le passé et les clubs de courses devront pratiquer l'économie pour ne pas enregistrer de trop lourdes pertes.

Comme à la journée d'ouverture, les prix élevés ont été de mise. Woolarac à la 7ème, Louise Adair à la 6ème, McKell à la 5ème et Tuscan Knight à la 3ème ont remporté plus de six pour un aux parieurs, tandis que c'est la dernière course de la journée qui a fourni le plus gros rendement lorsque Woolarac a rapporté un dividende de \$28.30 pour \$2.

Les paris doubles ont aussi été de proportions imposantes et le second, sur les chances combinées de Probate et d'Adair Louise, a donné un rendement de \$170.30 aux rares gagnants.

La direction de King's Park a annoncé hier que c'est cet après-midi que commencera le système dit "Queenella". Il s'agit de placer les deux premiers chevaux de la dernière course. Ce système est beaucoup populaire en Angleterre et en Floride.

Les commissaires ont suspendu le jockey P. Smallwood pour la balance de la réunion à cause de sa conduite dans la deuxième course, alors qu'il avait les guides de Hat Brush, qui fut battu par Margaret Cal.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. — 5 furlongs, deux ans. Bourse \$400. Temps: 24 3-5, 37 2-5, 51 1-5.

Washout, 114, C. Lang.

Whizzing D, 108, M. Mitchell.

Column Right, 110, Clements.

Goervey, 108, Keffover.

Door, 108, R. Moore.

Sweet Bonny, 110, Dupuy.

Land Girl, 105, R. Cooper.

Macone, 109, H. Hay.

Smitty Ann, 105, Finley.

Master Man, 108, Ross.

Pari de \$2.00 a rapporté sur Washout: \$3.90 en 1ère place, \$3.20 en 2ème et \$3.30 en 3ème; sur Whizzing D: \$12.10 en 2ème et \$6.90 en 3ème; sur Column Right: \$5.05 en 3ème.

Ont été retirés: Skitter, Tee Off, Wanderoo, Maechute, Luke Rose, Ruby Stone.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs, trois ans et plus, à réclamer. Bourse \$400. Temps: 24 2-5, 36 4-5, 49 3-5, 117 2-5.

Margaret Cal, 109, Hay.

Hat Brush, 113, Smallwood.

Sun Bonny, 102, Keffover.

Cloirado, 104, Ross.

Golden Patch, 113, Fellows.

Jap Lac, 113, Dupuy.

Quene Towton, 112, Gibson.

West Drift, 114, C. Lang.

Jonah, 113, Clements.

Sometime, 113, Mitchell.

Pari de \$2.00 a rapporté sur Margaret Cal: \$5.70 en 1ère place, \$4.30 en 2ème et \$3.60 en 3ème; sur Hat Brush: \$5.30 en 2ème et \$3.50 en 3ème; sur Sun Bonny: \$5.95 en 3ème.

Ont été retirés: Dim Ray, Domineer, French Brigade, Sam Sweeney, Thistle Gold, Miss Avondale, Rita Ann, John Robert.

TROISIEME COURSE. — 6 1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer. Bourse \$400. Temps: 24 1-5, 37 4-5, 49 2-5, 117 2-5.

Tuscan K, 115, Smallwood.

Belmona, 101, Fellows.

Golden Sandals, 104, Cooper.

Burnt Cooper, 111, Gilbon.

Little Jay, 104, Mitchell.

Bounder, 112, C. Lang.

Taudlane, 111, Kelly.

Mental, 106, Erwin.

Rock Crusher, 111, Finley.
